



CONFÉRENCIER — Me Paul G. Lajoie qui sera le conférencier invité, ce soir, à la première réunion du comité des conférences de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal, qui aura lieu au Club de Réforme. Ce comité est présidé par M. G.-C. Lachance. Me Lajoie, un boursier Rodhes, a intitulé sa conférence "Les droits des provinces, hier et demain". Il sera présenté par M. Jean Vieu, président de la section Outremont et remercié par M. Yvon Dupuis, organisateur de l'Association. Cette réunion débutera à 8 h. 30 et sera mixte.

Conseil syndical des métiers de l'imprimerie, Inc.

L'assemblée du Conseil syndical des métiers de l'imprimerie, Inc., qui devait avoir lieu demain soir, mercredi, a été remise à vendredi le 9 courant, à 8 h. 15 p.m., au no 1485 de la rue Crescent.

La raison qui a motivé cette remise est que les dirigeants veulent prendre connaissance de l'offre faite par l'Association des maîtres imprimeurs canadiens-français en rapport avec les négociations en cours de nombreux contrats.

Tous les délégués des syndicats sont priés d'assister à cette assemblée, vendredi, car d'importantes décisions devront être prises.

Radio prête GRATIS

ESTIMATION AVANT RÉPARATION
SERVICE SUIVI
SAMSON 471. 8618
470 Rachel E.

Montréal, sous le règne de la pègre

(suite de la première page)
mulée, à laquelle on pouvait plaisanter avec une amende. Car même les hommes de paille qu'on envoyait en Cour tenaient à leur liberté.

LE ROI
Obtenir ces privilèges, en administrer les douceurs aux maisons "autorisées", telle était la fonction principale du roi de la pègre.

Mais on se doute bien que le titre n'est pas héréditaire. Il n'était pas non plus décerné par le suffrage universel. Cette royauté, au fond, c'est bien plutôt une dictature.

On y arrive comme à toutes les dictatures en s'assurant de certains postes-clés. Nous avons signalé déjà que la puissance financière résidait en premier lieu dans les bookies; c'est donc là que se recrutent les rois de la pègre. Mais parmi les "bookmakers", celui-là montera sur le trône qui aura pris le contrôle de la centrale téléphonique (nous la décrivons plus tard en détail) et qui aura noué avec les autorités municipales et policières les relations les plus cordiales.

On se doute que les candidats à ce poste doivent être intelligents, sûrs, persuasifs et de manières agréables. On n'envoie pas le type "gangster" quand il s'agit de relations diplomatiques.

UN CAS
Le lecteur doute-t-il des faits que nous venons d'exposer? Qu'il relise le procès de Berowitz, l'assassin de Harry Davis que toute la presse du temps désignait comme le roi de la pègre. Qu'il relise surtout le témoignage de l'accusé lui-même. Quand l'avocat de la Couronne demande à Berowitz:

— Vous n'avez pas cherché à être intéressé à ses affaires (les affaires de Davis)?
— Non.
— Mais...
— Je lui avais demandé, répond alors Berowitz, il y a plus d'un an, de s'enquérir de la possibilité d'ouvrir un établissement de pari dont je serais le propriétaire. Je ferai les démarches né-

cessaires, promet Davis.
(Montréal-Matin, 4 octobre 1946)
N'est-ce pas clair? Et Berowitz connaissait bien la pègre; il en faisait partie depuis des années. Il la connaissait si bien qu'il se livra à un journaliste au lieu de se rendre à la police. Il déclara lui-même plus tard:

Davis était supposé avoir des affinités avec certains officiers de police. Je ne savais pas quels constables ces hommes pouvaient contrôler. Et je ne sais pas ce qui se serait produit si je m'étais livré à l'un d'eux. Je voulais le public comme témoin. (Montréal-Matin, 5 octobre 1946).

UNE PRÉDICTION
Mais Berowitz n'était pas le seul à connaître la pègre. Quand l'entrepreneur, en 1946, la préparation de la cause Ship, Me Fernand Dufresne, alors directeur de la police municipale, me fit la réflexion suivante: "Quoi que vous lui fassiez (à Harry Ship) nous bien ça, Planète, ce sera lui, un jour, qui contrôlera le jeu à Montréal."

Et ma foi, je ne suis pas du tout certain que Me Dufresne se soit trompé là-dessus. Ship s'est montré un homme sûr, habile et discret. Lui qui aurait pu plaider les circonstances atténuantes (la police avait fait 72 descentes à son établissement sans jamais l'arrêter) ne l'a pas fait. Il a préféré, même à ses dépens, accepter tout le poids de l'accusation, protégeant ainsi tous ses camarades de la pègre et le mécanisme délicat de la "protection". Il s'est laissé condamner, a purgé sa sentence de six mois. Voilà des titres qui lui valaient un crédit certain.

Il est maintenant de retour à Montréal et si la situation peut un jour se "clarifier", si les journaux peuvent se taire et l'opinion s'endormir, je parierais gros, tout comme Me Dufresne, que Harry Ship connaîtra de nouveau la prospérité.

Si cela arrivait, il ne ferait que continuer ainsi une dynastie déjà longue de plusieurs noms: Hector Cadieux, Eddy Baker, Arthur Davidson et Harry Davis. Ceux-là ont régné tour à tour, depuis 1920, sur la pègre de Montréal, et seul le dernier en liste est mort assassiné... sous le règne, toujours, de la majorité qui gouverne encore l'exécutif.

Mais nous n'avons pas encore atteint le vrai sommet de l'échelle. Comme tous les dictateurs, ceux de la pègre obéissent à leur tour à un autre maître, riche à millions celui-là et qui se tient prudemment dans l'ombre. Montréal possède, tout comme New York, son Frank Costello; nous le dénoncerons lui aussi quand le moment sera venu.

DEMAIN: Visite à M. Harry Ship.

FÊTE AUX HUITRES CE SOIR

AU PROFIT DE LA CRÈCHE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE DE VIAUVILLE
C'est ce soir, au Marché Maisonneuve, qu'aura lieu la grande fête aux huitres, au profit de la crèche St-François d'Assise de Viauville, sous la présidence du Dr J.-F.A. Gatién, M.A.L. Les convives sont priés de se rendre à 9 heures et les dames sont cordialement invitées.

A cette occasion, le docteur Gatién sera accompagné de Son Honneur le Maire de Montréal, M. Camille Houde, des conseillers Valérie Vachon, Pierre Siméon, Raoul D. Gauthier et autres. Des députés provinciaux et fédéraux rehausseront de leur présence cette soirée au profit d'une œuvre de charité.

Au Marché Maisonneuve, Boul. chère à tous.

Morgan et Ontario, pour une soirée agréable et une bonne œuvre.

Policier au coin Fullum et Rouen

M. T. O. Leggett, directeur adjoint de la police municipale, avait hier le conseiller municipal Marcel Despatis qu'un constable avait été désigné pour diriger la circulation au coin des rues Fullum et Rouen, aux heures de l'entrée et de la sortie des classes. L'école Meilleur et l'académie St-Eusebe se trouvent, en effet, dans les environs.

Avis de décès

FALARDEAU. — A Montréal, le 3 décembre 1949, est décédée Alice Falardeau, institutrice à sa retraite, fille de Benoît Falardeau et de Malvina Dumouchel, décédée. Les funérailles auront lieu mercredi, le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois, 2830, boul. St-Laurent, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix où le service sera célébré à 8 h. 30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Ralliement, en face de sa demeure, à 9 h. 30.

M. le chanoine A.-A. Godbout a succombé à une crise cardiaque

Il était le curé-fondateur de la paroisse St-François d'Assise de Québec

Québec, 15 (D.N.C.) — M. le chanoine Alexandre-Albert Godbout, curé-fondateur de la paroisse de St-François d'Assise, devenu l'un des plus belles et des plus prospères paroisses de la ville de Québec, a succombé à une crise cardiaque vers neuf heures hier soir, quelques minutes à peine après que le Dr J.-Wilfrid Samson eût ordonné son hospitalisation.

M. le chanoine Godbout, fondateur de la paroisse, et curé depuis plus de 34 ans, était âgé de 70 ans et 5 mois. Le distingué pasteur, après avoir chanté la messe de 6 heures, hier matin, et officié au prône comme d'habitude, avait présidé à une cérémonie de réception des tertiaires dans l'après-midi. Vers huit heures et demie, dans la soirée, un des vicaires,



M. l'abbé Lacroix, voyant que M. le curé se sentait mal, s'est empressé de faire venir le médecin.

Le dévoué prêtre laisse derrière lui une carrière fructueuse, riche en apostolat, et son départ inopiné plonge dans la consternation tous les citoyens de St-François d'Assise, pour lesquels il s'est dépensé sans compter pendant de nombreuses années.

Lui survivent, ses frères: M. l'abbé Charles-Ovide Godbout, curé de Charlesbourg; MM. J.-L. Arthur Godbout, courtier en immeubles; Omer Godbout, de la compagnie Paquet; Joseph Godbout, à sa retraite; Eugène Godbout, pharmacien, tous de Québec; sa sœur, Mlle Rose-Anna Godbout, de Charlesbourg.

AMICALE DES ANCIENS DE FRONTENAC — M. Antonio GIRARD, principal, invite tous les anciens à leur Alma Mater à l'occasion du Conventum qui aura lieu, dimanche, le 11 décembre 1949.

POUR LES FAMILLES NOMBREUSES

Une motion du conseiller L. Croteau

Le conseil municipal adopte une proposition d'amendement au règlement concernant la commutation de taxes foncières pour aider à la construction des habitations familiales

Faites ça... et vous vivrez!

Soyez bons les uns pour les autres, miséricordieux, vous pardonnant mutuellement, tout comme Dieu vous a pardonnés dans le Christ. Soyez donc les imitateurs de Dieu, comme des enfants bien-aimés. Vivez dans la charité, à l'exemple du Christ, qui nous a aimés et s'est livré pour nous, offrande et sacrifice d'agréable odeur présentée à Dieu. (Eph. 4, 32; 5, 1-2)

Nous sommes les fils de Dieu, nous appartenons à sa descendance, comment pourrions-nous ne pas aimer comme lui, comme le Fils de Dieu qui nous a aimés au point de s'offrir à son Père pour nous sauver?

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

Personnalités décédées hier

(Canadian Press)

Vancouver — Le Dr George M. Weir, 64 ans, ancien ministre de l'éducation pour la Colombie canadienne.

Newcastle, N.B. — M. A. B. Copp, 79 ans, sénateur libéral pour le Nouveau-Brunswick.

Toronto — M. Edward Chaput, 70 ans, associé dans la découverte de la mine Teck-Hughes Gold.

Hamilton — Mme Susan Partridge, 108 ans, une des plus vieilles citoyennes canadiennes.

FÊTE EN L'HONNEUR DE M. J. BRUNET

M. Josephat Brunet, nouvellement promu au grade de commissaire adjoint de la Gendarmerie royale, était l'objet d'une réception offerte hier à l'occasion de sa nomination.

Cette fête, de caractère intime, avait lieu à l'hôtel Mont-Royal.

Elle avait été organisée par le conseil d'administration de la Ligue de sécurité de Québec.

M. Brunet, au cours d'une allocution, a remercié ceux qui l'avaient aidé dans son travail dans la province depuis 22 ans et sur qui il reportait le mérite de sa promotion.

Hier, le conseil municipal a donné son approbation à une importante motion du conseiller Lucien Croteau touchant l'habitation.

La proposition Croteau demande que le règlement municipal 1914 soit amendé de manière à stipuler que dans le cas d'une maison unifamiliale, habitée par son propriétaire, dont la valeur cotisée dépasse \$7,000, mais n'excède pas \$10,000, la commutation de taxes foncières soit accordée sur les premiers \$7,000 d'évaluation, et que dans le cas d'une maison d'habitation à deux logis, dont l'un est

habité par son propriétaire, et dont la valeur cotisée dépasse \$11,000 mais n'excède pas \$14,000, la commutation de taxe soit accordée sur les premiers \$11,000 d'évaluation.

La commutation de taxes foncières dont il est question consiste en une réduction de la valeur cotisée de cinquante pour cent pour une période de quinze ans. La condition posée par le règlement afin de bénéficier de ladite commutation ne favorisait pas la construction d'habitations pour familles nombreuses, suivant M. Croteau, puisque les personnes qui bâtis-

sent leur propre maison en se prévalant des lois nationale et provinciale d'habitation sont forcées, si elles veulent aussi bénéficier de la commutation de taxes foncières accordée par la ville de Montréal, de limiter leur construction à un genre d'habitation des plus modestes, de pas plus de cinq ou six pièces, afin que la valeur ainsi cotisée ne dépasse pas \$7,000, stipulée dans le règlement municipal.

Pour ceux qui ont obtenu jusqu'à maintenant la commutation de la marge entre la valeur cotisée de leur maison et les \$7,000, la condition stipulée le règlement est si petite, représentait M. Croteau, qu'il est impossible de faire des améliorations à cette maison ou d'en accroître le nombre de pièces, selon les besoins de la famille, sans perdre les bénéfices de la commutation.

Quel sera le sort de Jérusalem: internationalisation ou mandat?

L'O.N.U. est partagée en deux clans

Lake Success, 6 (C.P.) — L'internationalisation de Jérusalem pose aux Nations Unies un grave problème. Les délégués, en effet, loin d'être d'accord, émettent au contraire des avis opposés et ne semblent point disposés à accepter l'un ou l'autre des projets.

Quel qu'il en soit, on s'attend à ce qu'un compromis soit proposé à l'Assemblée générale des Nations Unies dans le courant de la semaine. Seuls, la Suède, les Pays-Bas et l'Uruguay sont disposés à accepter la formule d'un compromis. Ce compromis consisterait à limiter le contrôle de l'ONU sur la Ville Sainte aux lieux de pèlerinage religieux.

Par contre, un autre projet adopté par un comité spécial favorise le mandat de l'ONU sur la totalité de Jérusalem, qui, rappelés-les, est occupée par les Juifs (ville neuve) et les Arabes (ville vieille) depuis l'armistice de 1948. Notons par ailleurs que le bloc soviétique soutient fortement ce projet qui a été proposé par le délégué australien.

L'Etat d'Israël de son côté accepterait le mandat de l'ONU sur les lieux de pèlerinage, mais la majorité de la population juive réclame Jérusalem comme capitale nationale de préférence à Tel Aviv.

Quoi qu'il en soit, il faudra que les deux tiers de l'Assemblée générale favorise l'un ou l'autre programme pour qu'il soit adopté.

Me G.-E. Lapalme au Club de Réforme

Il sera le conférencier invité au troisième déjeuner-causerie, samedi prochain.

Le conférencier invité au 3e déjeuner-causerie organisé par le comité politique du club de Réforme, sera M. Georges-Emile Lapalme, député fédéral de Joliette-L'Assomption-Montcalm.

M. Lapalme qui est né à Montréal en 1907, a fait ses études classiques au séminaire de Joliette et son droit à l'Université de Montréal. Elu pour la première fois aux Communales en 1945, succédant au sénateur C.E. Ferland, M. Lapalme a fondé l'Association libérale de Joliette. En 1947, il fonda le Joliet-Journal.

M. Maurice Rinfret, président du comité politique, annonce qu'il y a encore des billets en vente au club de Réforme et à l'organisation libérale de Montréal. Ces déjeuners-causeries du samedi se poursuivront en 1950, durant les mois de janvier, février, mars et avril.

Rapide

de livraison

sur toutes commandes téléphoniques DE 8 HEURES DU MATIN À MINUIT

8 LIVRAISONS PAR JOUR AUX ENDROITS SUIVANTS: OUTREMONT, WESTMOUNT, ROSEMONT, N.-D.-G. VERDUN, ST-HENRI, MAISONNEUVE, HOCHELAGA, NORD DE LA VILLE. Dans le CENTRE de la ville, nous livrons CONTINUÉMENT. HUIT VOITURES à votre service.

LA PHARMACIE PROFESSIONNELLE

SARRAZIN et CHOQUETTE

921 EST, ST-CATHERINE — TEL.: PL. 9622

Nouveau procès pour un Témoin de Jéhovah

Ottawa, 6 (C.P.) — La Cour suprême du Canada vient de casser le jugement d'un jury de Saint-Joseph de Beauce, siégeant devant le juge Alfred Savard, de la Cour supérieure, qui avait trouvé Aimé Boucher, coupable de libelle sédition comme membre de la secte des Témoin de Jéhovah. On a donc ordonné un nouveau procès pour Boucher, un natif de Sainte-Germaine de Dorchester, qui avait été condamné pour cette offense à un mois de prison il y a trois ans de cela.

SAINT-JAMES

LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE DE RÉPUTATION MONDIALE

DANS DU THÉ DANS DU LAIT EN GROS EN PUNCH

En vente dans les magasins de la Commission des Liqueurs

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est, St-Catherine

Livraison partout directement de notre serre-chaude.

PL. 1786-1787

Écoutez le jeudi C.H.P. 12 h. 25 12 h. 30

10% d'escompte aux communautés religieuses.

CITE DE MONTREAL

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS ENLEVEMENT DES DECHETS

L'enlèvement des ordures ménagères, des cendres, etc. ne se fera pas le jeudi 8 décembre 1949, la fête de l'IMMACULEE CONCEPTION. Partout où l'enlèvement est fait ordinairement le jeudi, les intéressés sont priés d'attendre au lundi suivant pour déposer leurs poubelles dans les rues ou ruelles.

LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS, H.-A. Gibeau

Bureau du directeur des travaux publics, Hôtel de ville, Montréal, le 6 décembre 1949.

ACCESSOIRES ELECTRIQUES EN GROS

Au service des PROPRIETAIRES ENTREPRENEURS COMMUNAUTES

BEN BELAND

Accessoires électriques en gros

7152 boul. SAINT-LAURENT — Tél.: GR. 2465

OMER DE SERRES Ltee

Skieurs

SOYEZ BIEN CHAUSSÉS

BOTTINES DE SKI

A-Marque "Mont-Tremblant". Semelles et talons caoutchoutés. Courroie de protection pour chevilles. Langue épaisse. Couleur brune. Pointure 5 à 12. LA PAIRE \$39.95

BOTTINES "DAOUST-LALONDE"

B-Modèle 65... semblable au précédent. Couleur noire. Double lacage à l'avant. LA PAIRE \$29.95

BOTTINES "SAMSON"

C-Triple beau modèle. Bottines de couleur brune à 2 tons. Lacage arrière. Pointures 6 à 11. LA PAIRE \$19.50

Autres modèles pour hommes et dames, prix variant de \$9.75 à \$47.50

BOTTES D'AVIATEURS

D-Avec fermoir-éclair double à l'avant. Doubles de mouton. Hausse en cuir. Base en caoutchouc. Pointures de 7 à 12. LA PAIRE \$16.95

BOTTES A NEIGE pour dames

E-Marque "Island". Semelles en caoutchouc. c.r.p. Fermoir-éclair au centre. Haut bordé de mouton. Pointures de 4 à 7. LA PAIRE \$22.50

"AFTER SKI BOOTS" doublées en mouton

F-Pour hommes et pour femmes. Couleur brune. Semelles de caoutchouc. Pointures d'hommes de 7 à 11. LA PAIRE \$12.45

Pointures pour femmes de 4 à 8. LA PAIRE \$11.45

NOUS POSONS LAMES D'ACIER

Omer De Serres

LIMITEE MONTREAL

1406, ST-DENIS — LA. 0231 — 6793, ST-HUBERT — SPORT — 3e ETAGE

Donnez des Cigarettes Player's

Les Player's Plaisent

"Nous ne permettrons jamais qu'Ottawa ait quelque chose à voir à l'éducation"

M. St-Laurent, M. Rinfret et la Constitution

L'honorable Antoine Rivard expose aux membres de la Jeunesse de l'Union nationale de Montréal ce que le gouvernement Duplessis a fait pour sauver l'autonomie provinciale — Des libéraux ont déjà perpétué la volonté expresse des Pères de la Confédération

L'hon. Antoine Rivard, ministre sans portefeuille dans le cabinet Duplessis, a réitéré hier soir, devant les membres de la Jeunesse de l'Union nationale de Montréal, l'ardent désir du gouvernement de la province de Québec de ne jamais laisser le pouvoir fédéral s'ingérer dans les affaires de l'éducation.

Me Rivard était, hier soir, le conférencier invité au premier dîner-causerie de la Jeunesse de l'Union nationale de Montréal. Cette réunion, qui groupait quelque six cents invités, était sous la présidence conjointe de MM. Arsène Gagné et Gaston Pouliot.

Le conférencier avait intitulé sa conférence: "L'exercice de l'autonomie provinciale par l'Union nationale". Il a appuyé particulièrement sur le travail accompli par le gouvernement Duplessis dans le domaine de l'éducation.

Me Rivard a reproché aussi à MM. Saint-

Laurent et Rinfret de soutenir que la Constitution est une loi et non un pacte. "S'ils ont des yeux pour voir, une intelligence pour comprendre ce qu'ils lisent et un cœur qui se souvient encore de la race à laquelle ils appartiennent, ils doivent se rendre compte du danger fatal que comporte la théorie d'une loi qui abandonne à la majorité parlementaire anglo-saxonne d'Ottawa l'exercice de la juridiction fédérale et, comme conséquence nécessaire, de la juridiction provinciale", déclare M. Rivard.

Le conférencier a aussi ajouté que "le jour où le Parlement fédéral pourra de sa propre autorité décider ce qui est de son domaine exclusif et ce qui ne l'est pas, ce jour-là aura vécu l'autonomie des provinces et sera disparue la garantie essentielle des droits de la province de Québec et de la race canadienne-française".

A la table d'honneur

On demarrait au banquet plusieurs invités d'honneur. Me Rinfret a été présenté par M. Gérard Thibault, député de Mercier, et il fut remercié par Me Daniel Johnson, député de Bagot. L'on remarquait à leurs côtés les hon. J.-H. Delisle et le Dr Marc Trudel, ministres d'Etat; les hon. Edouard Asselin, leader du Conseil législatif; MM. les députés J. W. Fox, de Brôme, Redmond Roche, de Chambly, Omer Barrière, de Laval, Paul Provencal, de Laurier, le Dr J.-F. A. Gatié, de Maison-neuve, Georges Guèvremont, de Jeanne-Mance, Aimé Gendron, de Sainte-Marie, Hercule Riendeau, de Laprairie-Napierville, Edouard Jeannotte, de Vaudreuil-Soulanges, Arthur Laberge, de Châteauguay, le notaire J.-L. Blanchard, de Terrebonne, ainsi que plusieurs autres personnes.

L'hon. Antoine Rivard

Il est un domaine, dit tout d'abord M. Rivard, que les administrations libérales avaient criminellement négligé: c'est un do-

maine qui vous concerne particulièrement, jeunes gens de ma province: c'est celui de l'éducation.

Le conférencier rappelle les luttes de nos ancêtres pour rester maîtres du domaine de l'éducation, rend hommage à notre clergé catholique et français et poursuit: "Contre toutes les tentatives d'infiltration de contrôle déguisé, d'accaparement du gouvernement fédéral, de ses commissions ou de ses propagandistes, l'Union Nationale a marché sur la trace des ancêtres. Nous n'avons pas permis, nous ne permettrons pas, nous ne permettrons jamais que le pouvoir fédéral, directement ou indirectement, ait quelque chose à faire avec l'éducation et l'instruction des enfants et des jeunes de la province de Québec."

M. Rivard fait ensuite une revue des œuvres multiples de l'Union Nationale, dans le domaine de l'éducation, des montants dépensés pour assurer les progrès de l'éducation, à tous ses stades et de l'augmentation du nombre de bourses octroyées par la province depuis 1944.

(suite à la page sept)

Un cas remarquable du zèle de notre brigade des moeurs

Me Antonio Lamer, avocat de la police, gagnait une cause hier devant le recorder Damase Côté. Celui-ci trouvait coupable la propriétaire d'une pension de la rue Sherbrooke ouest, d'avoir tenu une maison de débauche.

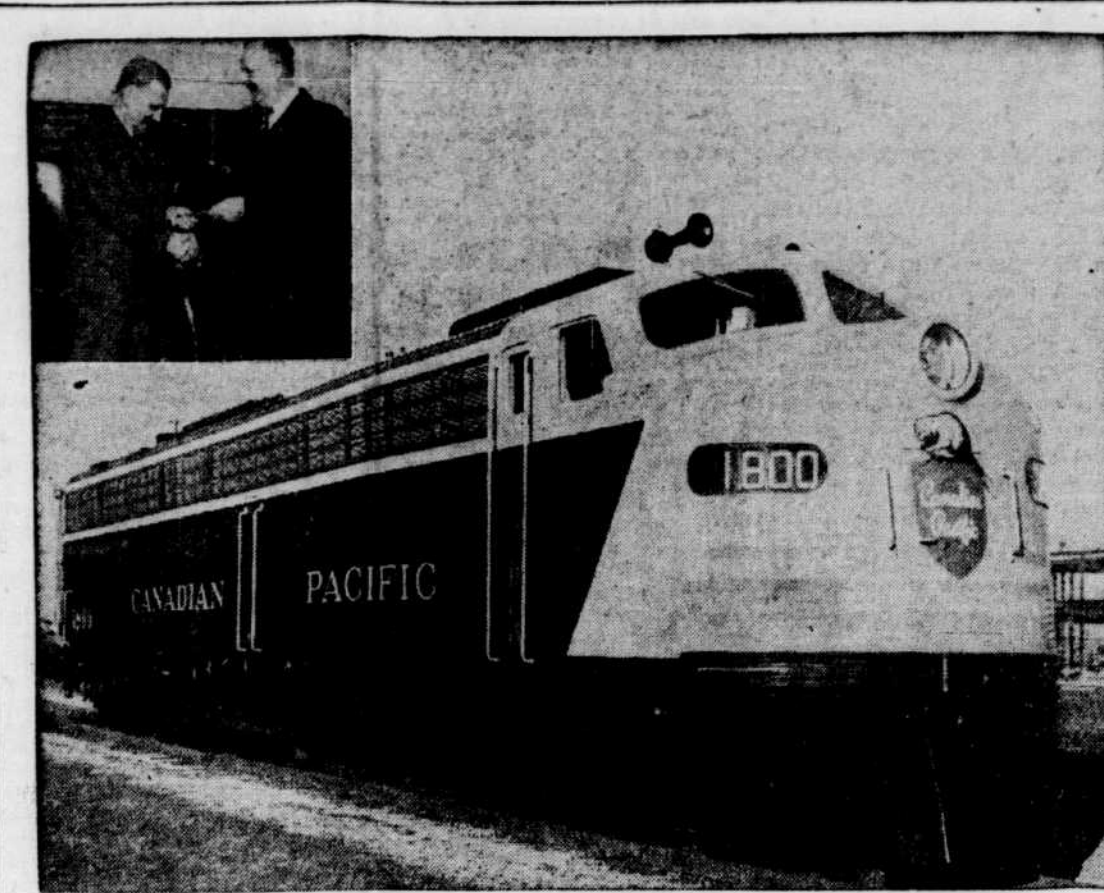
Le procureur de la défense, Me René Larivée, a fait valoir une série de circonstances qui prouvent, selon lui, l'innocence de l'accusée. Incidemment, celle-ci ne possède aucun casier judiciaire.

On a particulièrement noté que la défenderesse était devenue propriétaire de cette maison depuis à peine quinze jours, que la police des moeurs sévissait avec une particulière sévérité.

Me Lamer disait devant la Cour qu'on avait rarement préparé une cause avec tant de soin. C'était même la première fois, a-t-il précisé, qu'il faisait témoigner le lieutenant Jarry, chef de l'escouade de la moralité.

Me Larivée s'est alors étonné d'un zèle aussi exemplaire de la part de la police, quand il est un si grand nombre d'établissements notoirement louches envers lesquels on ne semble pas être aussi sévère.

Mais le tribunal a réprimandé la défense en expliquant qu'il ne permettrait pas que l'on fasse planer des soupçons sur les agents de la moralité.



LES PLUS PUISSANTS DIESELS AU CANADA: Une locomotive diesel géante, à lignes aérodynamiques, la première du genre à être affectée à un service de trains-voiesurs au Canada, a été remise, ces jours derniers, à M. N. R. Crump, vice-président du Pacifique Canadien, par la direction de General Motors, service de la force motrice électrique, à La Grange, Ill. Cette puissante machine de 2,250 chevaux fait partie d'une commande de trois semblables

qui serviront à compléter la désilésation du service de trains-voiesurs Montréal-Boston. A l'occasion de la livraison officielle de la locomotive au Pacifique Canadien, M. C. R. Osborn, à droite dans le médaillon, vice-président de General Motors et directeur du service de la force motrice électrique, a remis à M. N. R. Crump, à gauche, un levier de commutation rappelant l'événement. (Photo Pac. Can.)

5 blessés hier, dans 3 accidents de la circulation

Deux jeunes Américains, en voyage de noces, ont été grièvement blessés hier après-midi près de Lanoraie. Ce sont M. et Mme Lansing Mace (née Reumann), 38 et 36 ans, d'Albany, N.-Y.

Les victimes se dirigeaient vers Québec, en automobile, quand celle-ci a dérapé dans une courbe et s'est écrasée sur un camion qui venait en sens inverse. Quelques instants plus tard, une troisième automobile venait frapper les deux premiers véhicules.

On a conduit les blessés à Notre-Dame, et le père de M. Mace, un médecin, est arrivé aujourd'hui dans la métropole.

Un Montréalais de 50 ans, M. Alphonse Deschênes, 4841 Fabre, a été conduit également à Notre-Dame, hier soir. Il a été frappé par une automobile sur la rue St-Denis, entre Faillon et De Castelnau.

Enfin, à l'hôpital St. Mary's, deux personnes souffrent de blessures diverses, subies hier après-midi quand l'automobile qui les transportait est entrée en collision avec un camion au coin de Van Horne et Côte-des-Neiges. Ce sont MM. Louis Bastien, 36 ans, 74 Beaulieu, ville Mont-Royal et André Brault, 43 ans, 3337 Appleton.

La Cour suprême maintient l'appel d'un membre de la secte de Jéhovah

Les autorités de la police ne font pas de commentaires — Y aura-t-il un nouveau procès? — La lutte depuis 1946

La Cour suprême du Canada dans un arrêt rendu, hier, a maintenu l'appel de Aimé Boucher, de Ste-Germaine de Dorchester, un témoin de Jéhovah, condamné par un tribunal de première instance de la province de Québec à un mois de prison, pour avoir distribué un pamphlet séditieux intitulé "La haine ardente du Québec pour Dieu, le Christ et la liberté est une honte pour tout le Canada".

La cause de Boucher avait été entendue en 1947 devant le juge Alfred Savard et un jury. Appel interjeté, le jugement fut maintenu avec la dissidence cependant du juge en chef Séverin Létourneau et le juge A. Gauthier. Trois juges de la cour suprême, le juge en chef Thibault, Rinfret et ses collègues P. Kerwin et Robert Tas-

cheau, sont d'accord avec les juges dissidents de la cour d'appel pour reconnaître que la charge du magistrat de première instance, devant le jury, était incomplète et erronée quant à certains de ses aspects.

Les deux autres juges de la Cour suprême soutiennent même que la Couronne n'a pas établi, hors de tout doute raisonnable, que l'accusé avait eu l'intention de commettre un libelle séditieux, et que par conséquent l'on devrait prononcer un acquittement plutôt que d'ordonner un nouveau procès.

Hier soir, les autorités de la police provinciale et de la police municipale ont déclaré qu'elles attendaient de recevoir des ordres des chefs supérieurs, avant de décider quelle attitude elles adopteront contre les Témoins de Jéhovah.

Quant à savoir si Boucher aura un nouveau procès, il faut attendre le résultat d'entretiens entre les procureurs de la couronne et les avocats de la défense.

Le gouvernement de la province de Québec a commencé de s'en prendre à la secte le 15 novembre 1946 alors que celle-ci a fait la distribution du pamphlet déjà cité. Le procureur général, M. Maurice Duplessis, entreprit alors d'arrêter la distribution dans la Québec.

(par la Canadian Press)

Il donna ordre à la police provinciale d'arrêter les distributeurs du pamphlet, en vertu de deux paragraphes de l'art. 133 du code criminel où l'on peut lire qu'une libelle séditieux est une entente entre deux ou plusieurs personnes pour porter dans les faits une intention séditieuse.

Pendant trois ans, la police a pourchassé les personnes qui distribuaient le pamphlet et plus de 1,200 furent arrêtées sous l'accusation d'avoir distribué la littérature sans permis. Quelques-unes seulement ont été accusées de libelle séditieux et ont été condamnées à des peines d'emprisonnement allant de six mois à deux ans.

Le 4 décembre 1946, le restaurateur montréalais Frank Roncagli perdait son permis de la Commission des licences et le premier ministre Duplessis, dans une conférence de presse, déclarait: "La sympathie que cet homme a montrée pour les Témoins... est une provocation contre l'ordre public, contre l'administration de la justice et définitivement contraire aux buts de la justice."

Plusieurs autres causes sont inscrites devant les Témoins, dans les districts judiciaires de Québec, St-Jérôme et Sherbrooke. Mais un avocat du département du procureur a déclaré que ces causes n'étaient pas liées à celle de Boucher.

A Westmount, la police a déclaré qu'elle n'interviendrait pas aussi longtemps que les Témoins ne troubleront pas la paix publique. Dans cette municipalité, les Témoins se tiennent aux arrêts d'autobus et de tramways, portant dans leurs mains le pamphlet "La Haine ardente du Québec", mais ils ne font pas de sollicitation.

Jamais la France ne tombera sous la domination communiste

Une conférence de M. Hubert Guérin, ambassadeur de France, aux anciens de Sainte-Marie

M. Hubert Guérin, ambassadeur de France au Canada, était hier soir le conférencier du cercle des anciens de Sainte-Marie. M. Guérin s'est particulièrement attaché à démontrer le relèvement de l'industrie française d'après-guerre.

On sait que la France au lendemain de l'armistice chiffrait par centaines de milliers les maisons démolies, les ponts détruits, les locomotives incendiées, les routes coupées. Face à cette destruction de la propriété ou de la construction achevée, se dressait le tableau non moins lamentable de la destruction du matériel d'usines, des usines entières dans certains cas, destruction qui handicapait grandement le potentiel de production.

Cet état de choses a presque totalement disparu à l'heure actuelle et la production française a reconquis dans le monde son niveau d'avant-guerre, a déclaré M. Guérin. Et si l'on se souvient que le niveau industriel de 1945 était inférieur des deux tiers à celui de 1938, on admettra que le travail accompli depuis la libération, c'est-à-dire depuis 4 ans, a été fort réussi.

M. Hubert Guérin s'est ensuite attaqué au relèvement moral, au pluriel au rétablissement moral de son pays. "Nous poursuivons, a-t-il assuré, un but commun: la défense de la liberté, dans le cadre des principes démocratiques, et la lutte contre les idéologies qui ne reconnaissent pas les droits de la conscience humaine. Votre idéal est le même que le nôtre, a poursuivi l'ambassadeur de France, et je suis fier, je l'avoue, d'appartenir à une nation qui défend encore les principes pour lesquels elle a tant combattu."

M. l'ambassadeur laisse entendre par ailleurs que son pays ne sera jamais la proie du communisme, ne serait-ce que par la mentalité française même, en raison des graves crises politiques que la France a subies depuis le début du siècle. "Voyez par exemple la Lor-

raine, poursuit M. Guérin, cette magnifique province française a résisté plus que toute autre peut-être à l'oppression allemande; elle sait ce que le mot occupation veut dire, puisque dès 1940 elle fut véritablement intégrée au territoire allemand. Certes, les Lorrains n'accepteraient jamais la domination communiste ou toute quelconque domination totalitaire que ce soit."

Le conférencier avait été présenté par Me Jules Dupré et fut remercié par M. Fautoux, doyen de la Faculté de droit à McGill. Comme d'habitude, le dîner était présidé par Me Forget et l'on notait également la présence de M. Ernest Triat, consul général de France à Montréal.

Mme Camillien Houde en deuil de sa mère

Madame Camillien Houde, épouse du maire de Montréal, est en deuil par suite de la mort de sa mère, Mme J.-B. Falardeau. Mme Falardeau est décédée hier à la résidence de son gendre, M. le maire Camillien Houde, au numéro 4455 de la rue Saint-Hubert. La défunte (Agnès Germain), de Québec, était âgée de 82 ans.

Lui survivent, un fils, M. Louis Falardeau, et Mmes J.-H. Lanthier, Camillien Houde, Arthur Faucher et Charles Dubois, ainsi que plusieurs autres parents, et de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Les funérailles auront lieu demain matin à 10 h. à l'église du Saint-Sacrement. Le cortège funéraire partira des salons mortuaires Urgel Bourgie, 2630 ouest, rue Notre-Dame, à 9 h. 30, pour se rendre à l'église du Saint-Sacrement.

"Le Devoir" présente ses vives condoléances à Madame la mallesse.

Le C.P.R. en appelle du jugement des commissaires du transport

Ottawa, 6 (C.P.) — Le Pacifique Canadien a plaidé devant la Cour suprême, hier, que l'autorisation d'augmenter les tarifs de messageries de 8 p. c. au lieu de 20 pour cent tel que demandé, a été accordée irrégulièrement.

La compagnie de chemin de fer tente d'obtenir un jugement du

plus haut tribunal, à l'effet de déclarer que le Bureau des commissaires du transport a manqué à son devoir en ne prenant pas une décision finale lors du jugement rendu en septembre dernier.

A cette époque, les commissaires ont accordé une augmentation de huit pour cent à titre d'augmentation temporaire, et jusqu'à ce qu'ils aient obtenu des renseignements supplémentaires et reçu le rapport de la Commission royale sur le transport.

Le C.P.R. prétend que les commissaires auraient dû prendre une décision par eux-mêmes, d'après les lois existantes, et non pas attendre le rapport de la commission qui pourrait modifier la situation des chemins de fer.

La compagnie a inscrit cet appel de son propre chef, bien qu'en première instance, elle reçut l'appui du Canadien National et d'autres compagnies. Sept provinces, à l'exception de l'Ontario, du Québec et de Terre-Neuve, combattent l'appel de la compagnie.

L'avocat du C.P.R. ne conteste pas le pouvoir des commissaires d'accorder une hausse temporaire, mais pas pour les raisons alléguées par les commissaires.

A LA SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE

La prochaine séance de la Société de Chirurgie de Montréal aura lieu à l'hôpital Notre-Dame, sous la présidence du docteur Paul Bourgeois, mercredi le 7 décembre 1949, à 4 h. 30 p.m.

Projet d'une fédération mondiale des ouvriers catholiques à créer en 1950

Elle serait l'alliée et non la rivale de la nouvelle fédération internationale non-confessionnelle et anticommuniste

Londres, 6. (C.P.) — Il se peut que l'Année Sainte de 1950 voie la création d'une nouvelle et plus puissante fédération mondiale des unions ouvrières catholiques. Il se tient présentement à Londres une conférence en vue de constituer une fédération ouvrière mondiale qui soit non-confessionnelle et principalement anticommuniste. C'est la réunion de Londres qui a servi l'occasion pour commencer à mettre sur pied la fédération mondiale catholique.

La semaine dernière, à son ouverture, la conférence de Londres avait d'abord refusé d'admettre les fédérations nationales faisant partie d'une fédération internationale chrétienne déjà existante. Puis les congressistes s'étaient ravisés et avaient décidé d'inviter les représentants de ces fédérations nationales à siéger avec eux, à condition que lesdites fédérations abandonnent l'organisme international chrétien et se rallient plutôt à la fédération anticommuniste qu'on est en train de fonder.

Hier, à la suggestion de la fédération nationale catholique de Grande-Bretagne, divers chefs ouvriers de notre foi ont entrepris une "conférence à l'intérieur de la conférence" et conviennent de créer une fédération catholique mondiale qui soit alliée et non rivale de celle de Londres.

En conséquence, on convoquera à Rome, l'été prochain, les délégués d'autant de fédérations nationales catholiques qu'il sera possible de convaincre de l'opportunité de ce geste et qui voudront y participer. Le comité provisoire d'organisation de la future conférence de Rome a choisi comme secrétaire Théo Orineval, membre d'une fédération française catholique. Le même comité comprend aussi Gaston Tessier, un des dirigeants de la présente fédération internationale des syndicats chrétiens.

Les unions catholiques françaises et belges sont maintenant mem-

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION

Trois-Rivières, 6 (D.N.C.) — Le syndicat catholique des Fonctionnaires de l'hôtel de ville a décidé à l'unanimité, au cours d'une réunion tenue ces jours derniers, de laisser se renouveler automatiquement sa convention avec la Cité. Ce syndicat, sous la présidence de M. Henri Bettez, groupe 46 fonctionnaires municipaux.

Cependant, les trois autres syndicats formés d'employés de la traversée, de la police et des services extérieurs ont donné avis qu'ils rejettent leur convention et qu'ils en proposeront une nouvelle pour l'année 1950. On croit comprendre que ces trois syndicats demanderont des augmentations de salaires et des garanties sécuritaires.

On se souvient qu'à ce sujet, S. H. le maire J.-A. Mongenais, dans sa grande assemblée publique de jeudi soir dernier à Saint-Philippe, a supplié les ouvriers de notre ville de ne pas exiger de nouvelles augmentations de salaire, dans le but d'enrayer la hausse du coût de la vie.

bres de droit de la conférence de Londres car elles ont consenti à quitter la fédération chrétienne; mais les unions hollandaises ne les ont pas imités et l'on reste partiellement indécis et ignorant sur le cas des syndicats catholiques de Suisse et du Danemark.

Pour bien mériter son appellation de mondiale, la fédération ouvrière catholique projetée devrait inclure, entre autres groupes d'Amérique, la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, qui comprend 82,000 membres dans le Québec seulement.

M. Houde apostrophe un photographe

Au cours du débat sur le rapport de la Commission d'étude sur les problèmes de la circulation et du transport, au conseil municipal, sur la fin de l'après-midi d'hier, le maire Houde a expulsé un photographe de journal. Le personnage s'était installé au haut de l'une des tribunes réservées au public, et venait de faire jouer son appareil à une couple de reprises.

Un éclair d'ampoule attire l'attention de M. Houde sur le manège du cameraman. Le maire apostrophe l'individu d'une voix puissante et lui demande s'il a obtenu l'autorisation de photographier la séance du conseil. Le photographe répond dans la négative. Le maître de céans intime alors au personnage l'ordre de cesser son activité, sinon on verra à l'expulser de l'enceinte électorale.

Le photographe disparaît.

L'affaire du "Noronic" est bien terminée

Toronto, 6 (C.P.) — La mission du procureur général de l'Ontario à déclarer hier que l'affaire du "Noronic" est terminée pour ce qui concerne les poursuites criminelles.

Le procureur général, M. Dana Porter, a dit hier soir que les renseignements recueillis par le juge Kellock, au cours de son enquête, ne fournissaient pas de fondement à accusations criminelles. Personne ne peut être accusé de négligence criminelle, a dit M. Porter.

"Un exposé lumineux..."

Louis-Philippe ROY,
rédacteur en chef de l'Action Catholique

La Confédération: Pacte ou loi?

par Richard ARES, S.J.

25c l'exemplaire \$2.75 la douzaine \$20. le cent

EDITEURS de L'ACTION NATIONALE

422 est, rue Notre-Dame (Montréal) MARquette 2837



Posséder sa généalogie
c'est posséder un trésor



Il n'en coûte rien pour
vous procurer notre brochure
sur les moyens d'obtenir,
par nos soins, un
aussi précieux document.

MARDI, 6 DECEMBRE 1949

Le Cominform envahira-t-il la Yougoslavie ?

Le conflit Tito-Staline est le point de friction le plus dangereux dans le moment, même compte tenu de l'avalanche communiste en Chine. C'est d'ailleurs un très ancien problème qui revient sous cette querelle, car il s'agit de la Méditerranée qui a été à travers les siècles le principal champ de rivalité entre les grands empires.

Dans le pacte Ribbentrop-Molotov, d'août 1939, le partage réservait à l'Allemagne la part du lion en Europe orientale; mais l'Union soviétique qui recevait aussi dans cette région une zone d'influence appréciable pouvait espérer étendre sa domination vers le sud, vers la Méditerranée, le vieux rêve d'un pays qui n'a aucun débouché sur les mers chaudes. Dans l'accord de Yalta, le système a été renversé, et les Alliés d'Occident ont permis aux Soviétiques d'étendre leur influence vers l'ouest en Europe, cependant que Londres et Washington gardaient soigneusement dans leur zone toute la Méditerranée orientale, avec les pays qui en commandent l'accès, et en plus les riches gisements de pétrole du Proche-Orient.

Tandis que la défense de la démocratie et des droits humains a été purement verbale et diplomatique en Pologne, et dans les autres pays dont la "libération" avait été confiée aux Soviétiques, l'Occident s'est montré bien plus ferme quand il s'est agi de la Grèce, de l'Iran, de la Turquie, pour la protection desquels on a inventé la "doctrine Truman".

La charnière du système, c'était la Yougoslavie par où le monde soviétique obtenait un accès à la Méditerranée. L'on peut dire que sous le régime qui prévalait chez les satellites soviétiques cela représentait pour Moscou un accès direct. Concession ultime, dont on a d'ailleurs exclu Trieste, et qui n'a été faite qu'au prix d'un abandon qui n'est dépassé que par la façon dont on a trahi la Pologne.

Pour la première fois la Russie touchait à la Méditerranée par l'Adriatique, grâce à la Yougoslavie et à l'Albanie. Or Tito s'est émancipé de la tutelle de Moscou. Plusieurs indices attestent que ce coup a été vivement ressenti au Kremlin. D'abord, à mesure que la résistance se dessinait à Belgrade, on a vu les Soviétiques transformer l'Albanie, dont ils ont gardé le contrôle, et en faire une base militaire: construction de chemins de fer, aménagement de dépôts souterrains pour les munitions, construction d'une base de sous-marins dans les falaises rocheuses de l'île de Sesamo qui commande l'entrée de l'Adriatique.

Ce travail est entravé par le fait que, faute de communications ferroviaires, le matériel doit être expédié par mer, soit en passant par les Dardanelles ou par le Kattegat. De plus, en dépit de la sollicitude soviétique, le gouvernement de Tirana reste faible. C'est le seul de ses satellites avec lequel la Russie n'a pas osé conclure un traité d'alliance militaire.

L'offensive du Cominform est une autre preuve du ressentiment des Soviétiques. Ce groupe de satellites n'a tenu jusqu'ici que trois grandes réunions suivies de la publication d'un rapport. La première, en septembre 1947, marquait la fondation du groupe dans le but de combattre le programme Marshall. La deuxième, en juin 1948, a eu pour objet le jugement et la dénonciation de Tito, avec invitation aux Yougoslaves de se créer un nouveau gouvernement. La troisième réunion, la semaine dernière, a été tenue en Hongrie; on y a réitéré les accusations contre le gouvernement de Belgrade et un nouvel appel a été lancé pour la lutte contre la "clique Tito".

La "révolte" yougoslave a non seulement fermé la sortie soviétique sur la Méditerranée, mais elle a provoqué dans les autres Etats satellites des mouvements analogues à celui de Tito. Moscou a pris des mesures énergiques pour supprimer toutes les résistances, et de nouvelles purges ont été lancées, non seulement contre les communistes insoumis, mais contre toutes les oppositions, y compris les groupes religieux qui refusent d'adhérer au communisme.

En Hongrie, l'ancien ministre des affaires étrangères, Laszlo Rajk, un communiste, a été pendu à la suite d'un procès retentissant. En Bulgarie, l'ancien assistant-premier ministre, le communiste Kostov, a été arrêté avec dix autres; en Pologne, l'ancien assistant-premier ministre Gomulka vient d'être expulsé du comité central communiste. Ces purges liquident les chefs qui se sont rendus coupables de "déviation nationaliste de droite" et elles terrorisent leurs partisans. Même en Tchécoslovaquie se déroule une bataille entre nationalistes et staliniens pour le contrôle du parti.

Rien d'étonnant que devant le danger qui menace sa domination, Moscou ait décidé de sévir contre Tito.

L'offensive soviétique s'est traduite par un blocus économique énergique, l'abrogation du traité d'amitié entre Belgrade et Moscou, une campagne de radio et de presse. Et pour appuyer le tout, des préparatifs militaires en Hongrie: conscription, entraînement intense sous la direction d'officiers soviétiques et hongrois, installation de champs de mines près de la frontière austro-hongroise, préparation d'aéroports pour recevoir des bombardiers lourds, dépôts considérables de munitions et de pétrole à divers endroits stratégiques.

Tito riposte, comme s'il était sûr d'un appui occidental. En Macédoine, il joue la carte nationaliste pour se faire un allié aux dépens de la Bulgarie, opération qui pourrait mettre le feu aux poudres. Belgrade exerce aussi des représailles contre l'Albanie; le traité d'alliance militaire a été dénoncé, ce qui libère Tito de toute obligation envers Hoxha, de sorte que ce dernier se sent moins en sûreté devant ses adversaires; l'influence de l'ambassadeur soviétique à Tirana augmente d'autant.

Le conflit a pris une telle acuité qu'on parle d'une invasion de la Yougoslavie au printemps, peut-être pas par l'armée rouge mais plutôt par le Cominform, c'est-à-dire par les satellites soviétiques. Le Kremlin croit-il ainsi pouvoir rétablir sa domination sur ce pays sans provoquer une guerre générale?

Ces dernières années, les Soviétiques ont multiplié les tentatives pour progresser vers le sud. Ils ont essayé, à l'occasion du traité de paix italien, de prendre pied au Dodécanèse, en Tripolitaine, ou sur la Mer Rouge. Après des essais concluants, ils savent qu'une attaque de front en Iran, en Turquie ou en Grèce déclencherait la Grande Guerre III. Content-ils que pour la Yougoslavie, Washington laisserait faire à cause de l'accord de Yalta?

Les partisans d'une intervention occidentale invoqueraient naturellement le danger communiste. L'été dernier, sir Graham Cunningham affirmait que le communisme submergerait les Etats-Unis et le Canada si ces deux pays ne continuaient pas d'aider financièrement l'Angleterre. Le président suppléant de la Chine nationaliste, M. Li Tsung-shan, vient de déclarer à Hong-Kong que les Etats-Unis doivent arrêter les communistes en Chine sans quoi toute l'Asie et le monde entier y passeront. Le même argument serait employé pour l'Adriatique. Problème ardu, car il reste, comme on le sait depuis quelques années, que la guerre moderne est le facteur le plus efficace pour la diffusion du communisme, chez les vainqueurs comme chez les vaincus.

Paul SAURIOL

BLOCS-NOTES

Le cours de M. le chanoine Groulx

C'est le succès, le grand succès. On peut dès maintenant et sans crainte le prédire.

Nous savions, et nous avions dit, que CHRC, le poste québécois, reprendrait à son compte les leçons d'abord données par CKAC. La Société Saint-Jean-Baptiste de Rimouski a déjà exprimé le désir de voir les leçons redonnées à Rimouski, une démarche dans le même sens sera faite — si ce n'est déjà fait — par Jonquière. Il est probable que d'autres demandes viendront des nouveaux postes de l'Ouest, de Saint-Basile et d'Edmonton. La Frontière, notre confrère de Rouyn, avait applaudi à l'idée de la diffusion générale de ces cours, lorsqu'on osait espérer que Radio-Canada s'en chargerait. Il est à prévoir que les patriotes de la région voudront eux-mêmes, puisque Radio-Canada n'a pas cru devoir agir, se charger de cette diffusion.

Et ce n'est probablement pas tout.

Le grand avantage de la mise en

disques, c'est qu'un texte comme celui de M. Groulx peut être diffusé à travers tout le pays, et même au delà.

Ainsi, il est fort possible que les Franco-Américains, qui loutent déjà sur plusieurs postes d'outre-frontière des périodes où ils font de la diffusion personnelle, profitent de ces facilités pour faire passer aux Etats-Unis ces textes si pleins de sens et qui seraient de nature à intéresser, en même temps que les leurs, beaucoup d'Américains d'autres origines qui savent le français.

La Société Saint-Jean-Baptiste, en priant M. le chanoine Groulx de préparer cette synthèse — et cette explication — de l'histoire de notre pays, vient d'assurer la réalisation d'une oeuvre plus considérable encore, semble-t-il, qu'elle ne l'avait cru. Elle nous rend à tous un service qui dépasse, probablement, ses calculs et même ses espérances.

Tous ceux qui veulent aider au succès de l'entreprise feront bien de se mettre en relations avec le Secrétaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1182, boulevard Saint-Laurent, à Montréal.

La Société Saint-Jean-Baptiste a déjà largement fait sa part en assurant la rédaction des cours, leur première diffusion, la préparation des disques, qui en assurent l'écho lointain, etc. Il suffira que chacun, désormais, y mette un peu du sien pour assurer à l'entreprise une très large expansion.

Un texte unique

La première leçon de M. le chanoine Groulx a révélé que le texte qu'il offre à son très vaste public sera d'un caractère unique, ou presque. On ne voit pas bien, à la vérité, quel autre contemporain serait chez nous capable de faire la même chose. Il y faudrait, avec le don de synthèse, une connaissance approfondie de l'histoire canadienne que bien peu possèdent au même degré, ainsi que de remarquables aptitudes littéraires.

Le professeur, dès le début de sa première leçon, a évoqué les grands noms de Fustel de Coulanges et de Jacques Bainville. On voit qu'il a profité de leur exemple. On ne pouvait, en l'écoutant avant-hier tracer son programme d'action, dessiner les grandes lignes de l'his-

LETTRE D'OTTAWA

La 3e désintégration de notre marine marchande

Nous réserverons-nous au moins le cabotage ?

Ottawa, 6 — La Chambre des Communes a discuté un peu sommairement hier après-midi le problème de notre marine marchande en marge d'un projet de loi du ministre des transports, M. Lionel Chevrier, en vue d'encourager la construction navale. Le projet de loi permet aux armateurs d'affecter leurs profits à la dépréciation du coût de construction ou de conversion de leurs navires jusqu'à concurrence de 33 1/3 pour cent en une seule année.

C'est la première mesure du gouvernement, la seule qui doive venir au cours de la session actuelle, pour donner suite aux recommandations de la Commission maritime qui vient de publier un intéressant rapport sur la situation de notre marine marchande et de notre industrie de la construction navale.

La partie historique de ce rapport ne manque pas d'intérêt. Ce serait probablement une révélation pour bien des Canadiens que d'apprendre qu'en 1878 le Canada était la quatrième puissance maritime du monde et qu'il comptait 7,196 navires d'une jauge totale de 1,333,015 tonnes. La construction navale était alors l'une des principales industries du Canada, et dans la seule année 1875 les chantiers de Québec et des Maritimes lançaient près de 500 navires. Le premier navire à vapeur à traverser l'Atlantique fut le *Royal William* qui avait été construit à Québec en 1831 et qui avait un équipage canadien. C'est Samuel Cunliffe, un Canadien, qui a fondé en 1840 la grande compagnie anglaise qui porte toujours son nom.

C'est la substitution des navires d'acier aux navires de bois qui vit les chantiers de la Clyde en Ecosse supplanter graduellement les chantiers canadiens. Ce fut la première désintégration de notre marine marchande qui ne comptait guère plus qu'une douzaine d'océaniques à la veille de la première grande guerre.

Les deux guerres

En 1917, le gouvernement de Grande-Bretagne, alarmé par les pertes que la guerre sous-marine allemande infligeait à la marine marchande anglaise, se mit à placer des commandes dans les chantiers navals du Canada. Et le gouvernement canadien lui-même se lança en 1918 dans le grand programme de construction navale. En 1921, la marine marchande du gouvernement canadien comptait 63 navires d'une jauge totale de 380,000 tonnes. L'exploitation de cette flotte s'avéra cependant peu profitable pour le gouvernement, tant à cause du coût de construction élevé pendant la guerre qu'en raison de la concurrence, et les navires furent vendus les uns après les autres. A la veille de la seconde grande guerre, la marine marchande canadienne océanique était pratiquement réduite aux six navires assurant le service des îles sous la direction des Chemins de fer Nationaux et aux dix pétroliers de l'Imperial Oil.

La Grande-Bretagne recourut encore une fois au Canada pour combattre la menace sous-marine toire qu'il se propose d'exposer, s'empêcher de songer au mot de Bainville sur l'horreur que lui inspire au temps de sa jeunesse l'histoire qui n'explique rien.

Pas plus qu'à l'oeuvre de Bainville lui-même, on ne pourra sûrement faire ce reproche à l'oeuvre dont le chanoine Groulx vient de nous donner la magnifique préambule.

Pour La Vérendrye

Nous avions tout de même raison d'espérer qu'en dépit des apparences, le deuxième centenaire de la mort de La Vérendrye ne passerait point inaperçu à Montréal, où mourut le grand explorateur de l'Ouest.

La Société Historique a décidé que, demain, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, une messe sera célébrée pour le repos de l'âme du héros. La prochaine séance de la Société sera d'autre part consacrée à honorer sa mémoire.

Le Canada, qui avait déjà demandé que l'on commémore dignement cet anniversaire, est revenu sur le sujet hier matin, après avoir publié samedi, sur le journal de La Vérendrye, un article de M. Donatien Frémont, qui a longtemps vécu dans l'Ouest. La Presse avait, de son côté, donné la photographie de l'acte d'inhumation de La Vérendrye. La Gazette d'hier consacra pour sa part au glorieux aventurier un article de fond d'une belle venue et d'une haute inspiration, où elle associait, dans un hommage au grand découvreur, les hardis explorateurs qui sont comme lui allés à la recherche des terres ignorées. — C'est vraiment, l'une des belles choses qu'elle ait publiées.

Le Manitoba et les Trois-Rivières, la petite patrie de La Vérendrye, ont, comme l'on sait, rendu hommage au pionnier.

Mais il ne serait pas, ce nous semble, convenable que les choses en restent là, particulièrement à Montréal.

Aux Trois-Rivières, les écoliers seront invités à scruter l'histoire de La Vérendrye, on leur en parlera abondamment.

Ne serait-il pas possible que l'on fit à Montréal quelque chose de ce genre ?

COURRIER DE FRANCE

M. MINVILLE EN EUROPE

A la tête d'une délégation d'une cinquantaine d'hommes d'affaires canadiens

Par Pierre de GRANDPRE

La plupart des voyageurs canadiens en France — comme nous-mêmes l'avons fait à plusieurs reprises dans cette chronique — notent avec joie la cote d'estime tout à fait particulière dont jouit notre pays dans tous les milieux français.

Le Canada apparaît comme le meilleur et le plus fidèle allié extérieur. Ne parlons pas de ce qu'il y a de plus profond, de plus intime, d'invariable: les liens de parenté. En dehors de cela, M. Francisque Gay le faisait observer il y a quelques jours à la suite de M. Parodi, on a pu constater, par exemple, que dans les réunions internationales, l'accord s'établit spontanément entre les représentants du Canada et les délégués français". M. Gay donne, dans "Canada, XXe siècle", une petite explication advenue de ce phénomène: "Ils (les Canadiens) partagent, écrit-il, nos inquiétudes et jusqu'à nos susceptibilités: comme pour nous, leur contribution à la guerre n'a pas été suivie d'une égale responsabilité dans l'élaboration de la paix; comme nous ils redoutent d'être entraînés dans un conflit alors qu'il ne leur est pas possible de faire entendre les recommandations qui tendent à le prévenir".

Quelle que soit l'explication du phénomène: liens du sang et de la langue, absence de souvenirs fâcheux dans les relations des deux pays, prestige réciproque exercé par une jeune nation riche et par une vieille nation polie, qui ont chacune à prendre de l'autre quelque exemple, quelque leçon de vie, le fait existe, en France, d'un appel à plus de contacts, à plus d'amitié, à plus d'échanges de tout ordre.

Nous avons été heureux que M. Esdras Minville, rencontré hier à Paris, nous confirmât entièrement dans cette impression. Et en même temps, qu'il nous fit part du succès d'une première tentative, organisée par les Chambres de commerce de la province de Québec, de répondre comme il convenait à cet appel. Ne nous plaignons pas d'être ignorés; ne nous

pressons pas trop d'accuser les autres d'ignorance. Nous ne serons jamais connus hors de notre pays que dans la mesure, et sous le jour aussi, où nous nous serons fait connaître.

Le voyage des délégués

Voici donc une vaste entreprise couronnée de succès. Une délégation d'une cinquantaine d'hommes d'affaires canadiens-français, accompagnés de leurs épouses, ont participé à un long voyage collectif qui les a conduits successivement en Angleterre, en Belgique, en France, en Italie et en Suisse. Il faut féliciter chaleureusement la fédération des Chambres de commerce de cette initiative. Il s'agit d'une part, de révéler ou de rappeler, dans les milieux d'affaires européennes, l'existence d'hommes d'affaires canadiens-français, d'établir des relations cordiales, de nouer des liens multiples, et d'autre part, d'amorcer des échanges: ce double but du voyage paraît avoir été fort bien atteint.

Le groupe a été l'objet de réceptions officielles à Tours, Poitiers, Cognac, Bordeaux, Marseille, Nice. En Italie, les principales étapes ont été Gènes, Rome, Florence, Venise, Milan; en Suisse, Montreux — d'où nos voyageurs revenaient à Paris le 7 novembre, après un circuit européen de près d'un mois. M. Minville nous dit avoir été frappé de la chaleur de l'accueil partout. En France, nos Canadiens étaient les hôtes des Chambres de commerce; mais il faut savoir que celles-ci, qui portent le même nom que nos associations d'hommes d'affaires, n'ont que cela de commun avec elles. Ce sont en réalité des organismes gouvernementaux; leurs membres sont élus par les hommes d'affaires, mais ceux-ci n'en font pas partie. Les Chambres de commerce sont des créations du ministère du commerce; elles sont dotées de subventions gouvernementales et détiennent nombre de prérogatives. Ainsi, la Chambre de commerce de Paris possède et administre l'Ecole des hautes études commerciales de Paris, de même que les Ecoles supérieures de commerce.

Le rôle de M. Minville

Ce que M. Minville ne nous dit pas mais que nous avons appris d'autre source, c'est qu'une large part du succès de cette tournée européenne est attribuable à son prestige, à sa personnalité, à son éloquence précise. Tel toast qu'il a porté à Tours, où vit le souvenir de Marie-de-l'Incarnation, a fait naître dans son auditoire la plus réelle et la plus évidente émotion: il en fut de même à Bordeaux, où il eut la pensée heureuse d'associer l'idée des vins de

LETTRES AU DEVOIR

LE DRAPEAU ROUGE ET BLANC

La Ligue du drapeau rouge transmet présentement le texte d'une lettre qu'elle a reçue de S. Exc. Mgr Gody, concernant le drapeau rouge et blanc à feuille d'érable verte. Ce témoignage d'appréciation fut transmis à Lucien Dubuc, secrétaire français de cet organisme.

— London, Ont., Nov. 17-49

Dear Friend,

I have received the silk flag as ordered and find it very nice indeed. I wish to thank you also for the circulars and other articles of propaganda which I will put to good use immediately.

The Catholic Women's League resolution contains my opinion in regard to the new flag. Since the red and white effectively symbolize the two main streams of our culture, possibly the green maple leaf placed as it is in the centre (heart) of our flag could appropriately signify all the other races which have enriched the parent streams and which Canada has taken to her heart with equal love.

With every good wish and a blessing I remain,

Yours in Christ,

John-C. CODY,

Coadjutor Bishop of London.

Citation d'actualité

Le devoir et le droit sont frères; leur mère commune est la liberté. Ils naissent le même jour, ils grandissent, ils se développent et périssent ensemble.

Victor Cousin

L'ACTUALITE

Les subsides et la liberté

Parmi les hommes de culture qui se penchent sur les questions de la Commission Massey, combien y a-t-il de défenseurs de la free enterprise? Nous serions curieux de le savoir.

Le recours à l'Etat est une triste nécessité. Car l'Etat réel, ce n'est pas ce mythe des philosophes et des moralistes: le dispensateur du bien commun. L'Etat réel c'est le patronage, ou bien le fonctionnaire.

Il y faut recourir. Dans le monde moderne, le pauvre homme individuel est bien désencadré, bien abandonné: il lui faut l'aide de l'Etat "suppléant".

Mais quel suppléant dangereux et lourd! Comme sa présence est dispendieuse! Et quand on le peut, qu'il vaut mieux s'en passer — du provincial comme du central.

Donnez-moi une association d'hommes libres. Donnez-moi des hommes libres qui se lient pour une oeuvre commune, dans une foi commune. Ils croient à ce qu'ils font et ils le font de tout leur coeur, et personne ne s'attache par aucun otroï.

Quand cette pensée de l'otroï possible leur est entrée dans la tête, alors, rien ne va plus. Ils

en réent au lieu de rêver à leur oeuvre. Ils cherchent des moyens de l'obtenir au lieu de chercher des moyens de faire vivre leur oeuvre. Et quand ils l'ont saisi, ils pensent que tout va bien, et que l'argent les sauve, quand souvent l'argent les pourrit.

Sans doute il y a des institutions qui ne sauraient vivre sans les finances de l'Etat. De plus en plus, l'école, bientôt l'université, plus tard le collège, en dépendront étroitement. Triste nécessité, triste uniformité. Acceptons nos chaînes: quand il le faut mais ne glorifions pas nos chaînes, et surtout n'en cherchons pas quand nous pourrions nous en passer. Et qu'au moins la liberté se réfugie quelque part!

Quand des hommes se groupent pour défendre la culture, pour pêcher à la ligne ou pour effectuer des recherches historiques, ils sortent d'eux-mêmes, ils ont une foi, fût-elle modeste, fût-elle un peu chimérique. Ils se dépassent. Pourquoi retomber platement au-dessous de soi-même, montrer que la foi baisse, et se livrer à l'argent?

Plus les hommes s'y livrent, et moins il est facile de s'en débarrasser. Le désintéressement passe

par une crise effroyable. Les rares esprits indépendants vivent une vie rude parce qu'il n'y a plus assez d'indépendants pour les soutenir. La civilisation de masse s'inscrit dans l'édition comme dans la pêche à la ligne. Et quand arrive la civilisation de masse, alors la civilisation s'en va...

Tout ce que je pouvais faire de bon avec cet argent, disent-ils. Et quand l'argent apparaît, la prose s'installe, et avec la prose, la médiocrité.

Ce sont les pauvres qui sont généreux, avec le peu qu'ils ont, et ce sont les riches qui donnent peu, avec toutes leurs énormes richesses. Les grandes oeuvres sont presque toujours individuelles, en tous cas il leur faut un climat de rigueur et d'austérité.

N'y a-t-il pas de quoi grouper des hommes autour de ces idées? Fondons une association pour la sauvegarde de la liberté. Quand elle fonctionnera bien, qu'elle sera lancée, d'un commun accord nous irons demander les subsides de l'Etat pour assurer le rayonnement des libertés individuelles...

CANDIDE

459 St-Sulpice
MONTREAL 1

Le chocolat de la L.I.C.

La Campagne de chocolat "Noël" de la Ligue Indépendante Catholique entre aujourd'hui dans sa cinquième journée. Partout dans les 69 sections du mouvement règnent la plus grande activité et le plus fervent enthousiasme. Sur l'objectif de 25.000 boîtes de chocolat fixé pour le 20 décembre par le Comité de la Campagne, déjà 5.000 boîtes ont été vendues. La qualité supérieure du chocolat, la présentation sobre et distinguée de l'emballage, le mérite de la bonne action qui s'y ajoute, tout concourt à faire de cette initiative de la L.I.C. le plus franc succès. C'est pourquoi il ne faut pas manquer d'acheter de préférence pour vos fêtes de familles et vos cadeaux aux parents et amis, le chocolat "Noël" de la Ligue Indépendante Catholique.

Les autorités de la Campagne sont heureuses de remercier chaleureusement ceux qui ont généreusement offert le chocolat "Noël" dans leurs établissements.

SIMONE FLIBOTTE A RADIO-CARABIN

Simone Flibotte, réputé soprano canadienne, sera l'invitée d'honneur à Radio-Carabin, le 7 décembre.

Mlle Flibotte étudia le chant à Montréal. En avril 1946, elle fut l'heureuse gagnante du concours national *Singing Stars of Tomorrow*. Par la suite, elle fut l'artiste invitée aux Concerts Symphoniques des plus grandes villes du Québec et de l'Ontario et elle eut le privilège de chanter à l'ambassade canadienne à Washington, D.C. En 1947, elle reçut le "trophée Laffière" et en 1948, elle était lauréate du gouvernement provincial pour un voyage d'études en Europe. A Milan, Italie, et à Paris, elle étudia sous la direction de madame Fournier et de Maître Derieux de l'Opéra de Paris. L'été dernier, elle chanta le rôle de Marguerite de Faust, présenté par une troupe canadienne à Cherbourg, France. Mlle Flibotte retournera à Paris en janvier où des engagements nombreux l'attendent, dont un récital à la Cité universitaire.

Cette semaine, nous entendons la description du bal de la Ligue des jeunes de dames du nord. Au micro: notre ami Roger Garand. Dans un autre sketch, Zénon avait le billet chanceux. Heureusement que cette chance ne lui monte pas à la tête car il l'aurait fabuleusement grosse ce soir.

LES ETUDIANTS PRESENTENT "FANTASIO"

A la place de l'habituelle revue "Bleu et Or", les étudiants de l'Université de Montréal ont monté cette année *Fantasio*, d'Alfred de Musset. En fait, le spectacle a déjà été présenté vendredi soir à la gent étudiante qui s'est, paraît-il, montrée fort enthousiaste. Deux autres représentations suivront, pour le grand public, (jeudi en matinée et samedi soir).

En même temps qu'il joue le rôle du tailleur, M. Guy Gagnon, étudiant en droit, s'est chargé de la mise en scène. Tandis que Claude Jutra, de la Faculté de médecine, tient le rôle principal; Mlle Nicole Denis, de la Faculté des lettres, interprète le rôle d'Elisbeth (Mlle Denis est la fille de notre confrère Fernand Denis, rédacteur en chef du *Petit Journal*).

La nouvelle troupe ne possède pas encore de titre défini, mais n'en compte pas moins offrir chaque année les fruits de sa production.

TOSCANINI EST NOMME SENATEUR

Rome, 6. (Reuter) — M. Arturo Toscanini, chef de l'orchestre symphonique de la NBC, a été nommé hier soir sénateur à vie par le parlement italien. C'est le président Luigi Einaudi qui a annoncé la nomination, rappelant que la constitution italienne permet au président de nommer cinq sénateurs à vie par an. Ces derniers sont choisis parmi les savants ou les artistes.

Encore \$225 volés au cours de deux vols à main armée

Trois jeunes gens, vers 6 h. hier soir, sont entrés dans le restaurant Taft, 441 avenue Laval. Ils ont assommé coups de crosse de revolver le propriétaire de l'établissement, M. Taft Harris. Puis, ils lui ont volé les \$105 qui se trouvaient dans ses poches, les \$20 de la caisse enregistreuse et une cinquantaine de paquets de cigarettes.

Lors la même heure, un jeune homme dans la vingtaine se présentait à Mlle Oviète Gauthier, caissière d'un magasin Charbonneau situé à 1487 rue Mont-Royal. Il pointait sur elle un revolver et lui demandait de vider la caisse. La jeune fille a dû s'exécuter et le bandit s'est enfui avec \$91.

Pour l'école de Radio-Carabin, chaque mercredi soir 9 heures, le réseau français de Radio-Canada et les postes affiliés.

On a enfin réussi à opérer sans hâte, sur le coeur d'un animal

Grâce à l'anesthésie à basse température — Progrès qui pourra être appliqué aux humains — Expérience qui enseigne aussi à ranimer les patients gelés

Toronto, 6 (C.P.) — L'Université de Toronto vient d'attribuer le prix George Armstrong Peters au Dr W. G. Bigelow pour ses travaux dans le domaine de la chirurgie vasculaire, en même temps qu'on annonce qu'avec l'aide de deux boursiers ce médecin a réussi

à pratiquer sur le coeur d'un chien une opération de type nouveau qui ouvre une autre voie à la science.

Le Dr Bigelow a réussi, après avoir extirpé le coeur de la cavité thoracique de l'animal, à en ouvrir et refermer à son aise les ventricules puis à remettre l'organe à sa place sans aucune suite désastreuse pour la bête et tout cela sans hâte aucune, grâce à la nouvelle technique de l'anesthésie à basse température.

Cette technique permet enfin de résoudre un grave problème chirurgical, celui de maintenir le coeur sans battement ni mouvement pendant un temps suffisamment long et de le vider assez complètement de sang pour pratiquer sur cet organe des incisions impossibles auparavant.

On a réussi à réduire la température interne chez le chien à 57° F., ce qui permet d'opérer sans la hâte nécessaire en tout autre cas. La température interne, qui atteint 98.6 degrés chez les humains, s'élève encore plus chez les animaux.

La faible température ralentit en effet toutes les fonctions vitales; les cellules réclament un moindre appoint d'oxygène, ce qui permet aux organes nettoyeurs et moteurs du sang, c'est-à-dire le coeur et les poumons, de fonctionner à moindre allure.

Les expériences du genre que le Dr Bigelow poursuit depuis deux ans sur des chiens ont aussi permis de faire des constatations utiles pour le cas des personnes souffrant d'une trop longue exposition au froid et ont suggéré de nouveaux moyens de les ranimer.

Paul Luyonnet au Plateau demain soir

Paul Luyonnet, l'éminent pianiste français, sera l'artiste invité au quatrième récital dans la série que présente cette année, Geo-A. Robert. M. Luyonnet, que l'on entendra mercredi le 7 décembre au Plateau, a été précédé dans la série par le pianiste anglais Solomon, la pianiste suisse Jacqueline Blancard, et le pianiste canadien Neil Chotem; viendront plus tard, Alexandre Uninsky, qui remporta le premier prix au concours international Chopin de Varsovie, et Alexandre Borovsky, qui est reconnu comme étant un des meilleurs interprètes actuels des grands classiques.

M. Luyonnet revient à Montréal d'une brillante série de récitals. Il a visité l'Amérique latine, en donnant plus de 80 récitals au Mexique, en Argentine, au Brésil, au Chili et en Uruguay. Il se fit également entendre en France, en donnant plusieurs récitals à Paris et dans toutes les grandes villes françaises.

M. Luyonnet interprétera lors de son récital du 7 décembre prochain, les 24 Etudes de Chopin qu'il avait données l'an dernier au His Majesty's avec un éclatant succès. M. Luyonnet est aujourd'hui reconnu comme étant un des meilleurs interprètes actuels de la musique de Chopin.

Durant son séjour à Montréal, M. Luyonnet répètera la série de récitals-conférences sur Beethoven, qu'il avait donnée il y a deux ans, et qui avait été saluée comme un des grands événements de la saison. Ce cycle Beethoven sera présenté les 14, 15 et 18 décembre au His Majesty's avec un éminent Delormier et Sherbrooke, et couvrira les trois périodes de la carrière du grand compositeur.

GRAND DEBAT AU PLATEAU

Pour clôturer une saison des plus fructueuses, la Société des débats fantaisistes présentera à l'Auditorium du Plateau le 15 décembre prochain son dernier débat humoristique de l'année intitulé: *La femme parle-t-elle plus que l'homme*.

La femme parle-t-elle plus que l'homme sera traité dans une veine très fantaisiste par pas dire super-fantaisiste puisque ce débat mettra aux prises pour la première fois à Montréal depuis longtemps deux femmes contre deux hommes. Ce nouveau système laisse prévoir à l'avance tout l'humour que les orateurs pourront déployer et avec pareil sujet, à quelles réparties et à quelles envolées ne peut-on pas s'attendre... De plus, pour ajouter au piquant de la blague, la Société des débats fantaisistes a fait appel à deux artistes pour présenter les orateurs. Ainsi on verra au Plateau le 15 décembre prochain un homme présenter l'équipe des femmes et une femme présenter les porte-parole des hommes.

L'équipe féminine se composera de la comédienne de la radio et du cinéma Juliette Huot brillamment secondée par Odette Oligny commentatrice radiophonique et confèreuse bien connue; le populaire Fernand Robidoux verra à leur présentation. L'équipe masculine offrira le champion du rire, l'unique Ovila Legaré, il aura pour partenaire le réalisateur et comédien fantaisiste Phil Lauzon. Les billets sont en vente chez Ed. Armand, L.N. Messier et à la Pharmacie Gaucher.

Antoinette Giroux aux Dimanches poétiques

La troisième matinée des Dimanches Poétiques aura lieu le 11 décembre prochain, à trois heures, au salon Chêne de l'hôtel Windsor. On y présentera quelques oeuvres des poètes du Parnasse et du Symbolisme. Mme Antoinette Giroux sera l'artiste invitée; elle lira des poèmes de Verlaine. Le programme de cette audition se lira comme tel: Théophile Gautier: *Rose-thé, la Source et Lied*; Ginette Letondal: *Théodore de Banville: le Baiser*; Denise DuBreuil et Gaëtan Labrecque: *Le conte de Lisle: Les elfes, Mids et la Chanson du rouet*; Marie-Thérèse Renaud: *Sully-Prudhomme: Le missel, le Vase brisé, et le Cygne*; Jacques Thérien: *Hérédia: Les conquérants et le Lit*; Olivier Mercier-Gouin: *Le Dormeur du val, Bonheur, Ophélie*; Jean Gaumont: *Verlaine: Clair de lune, Le pleure dans mon coeur, Green, Le ciel par-dessus les toits, O mon Dieu pour m'avoir blessé d'amour, Colombette*; Antoinette Giroux: *Malin: Brise marine, Apparition*; Gaëtan Laniel: *Laforque: Complaintes*; Jacques Letourneau: *Saimain: Extase, Silence*; Denise Chausse: *Maeterlinck: Chansons*; Huguette Uguay. Les commentaires d'Alphonse Courchesne seront lus par Raymond Fafard.

LES AMIS DE L'ART

Important: A l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception, jeudi le 8 décembre, les bureaux de l'Association seront fermés toute la journée.

Événements artistiques: Au Plateau, le 7 décembre, récital de Paul Luyonnet. — Au Moxye Hall, le 7 décembre, concert du Quatuor à cordes McGill. — Au Windsor, le 11 déc., Les Dimanches poétiques. — Au Temple St. James, le 12 déc., Le Messie de Haendel. — Au théâtre des Compagnons, les 14-15-18 déc., Luyonnet dans le cycle de Beethoven. — Au Plateau, le 15 déc., Débat: La femme parle-t-elle plus que l'homme? Billets à prix réduits sur présentation de la carte de membre aux adresses suivantes: Chez les Compagnons, jusqu'au 10 déc., inclusivement en soirée, et les 8 et

Les Beaux-Arts



DANS "LA COLERE DES DIEUX" — La belle Viviane Romance fait une exceptionnelle création dans "La Colère des Dieux", à l'affiche, samedi, au Saint-Denis. Elle rend avec une émotion intense le dramatique personnage de Rita, le grand point d'interrogation dans la vie de l'homme qui arrive, Sylvain, et qui désire refaire sa vie.

Le cinéma canadien en Grèce

Par un curieux hasard les soldats grecs ne voient que des films canadiens

L'accalmie règne sur le nord de la Grèce, et au fond de leur retraite de neige, de glace et de pluie, les troupes régulières sont la proie de l'ennui. Pas toutes, pourtant, car un régiment de sept cents hommes a pris les grands moyens pour agréer ses interminables loisirs. Ces évènements des montagnes ont creusé à même le roc une salle de cinéma, et depuis lors, par un étonnant concours de circonstances, on n'y montre que des films canadiens.

C'est une dépêche de la Presse canadienne qui racontait ces jours derniers cette anecdote pittoresque qui a pour décor les montagnes, tout près de la frontière de l'Albanie. La rumeur veut même que les irréguliers albanais, inactifs eux aussi, soient fortement tentés de monter le drapeau blanc tout juste assez longtemps pour aller au cinéma chez leurs ennemis, et ensuite s'en retourner dans leurs retranchements.

Ça s'est passé comme ceci: Le major Georgios Tabernarakis, commandant du 117^e régiment d'infanterie, posté sur le pic de l'Arène à 6.800 pieds d'altitude, a fait creuser à même le roc une salle de cent pieds sur vingt-cinq.

qu'on a recouverte d'un toit de billes et de branches. Il a acheté lui-même l'outillage requis, y compris un projecteur sonore et un dynamo-moteur.

Tout était prêt. Mais à la dernière minute, le major Tabernarakis s'est rendu compte qu'il était beaucoup plus difficile qu'il ne l'avait cru de se procurer l'essentiel, les films de 16mm. Il battit la Grèce, un mois durant. Rien n'y fit.

Sur les entrefaites, M. T.J. Monty, chargé d'affaires du Canada à Athènes, a eu vent de l'affaire. Aussitôt, il a mis à la disposition du major Tabernarakis la cinémathèque bien garnie de l'ambassade. D'Athènes au cinéma des montagnes, par avion, par jeep et par camion, les bobines de l'Office national du film canadien se sont mises à parcourir dans les deux sens un itinéraire long et périlleux.

Sous la neige et le vent, les sept cents soldats grecs occupent les loisirs que leur laisse la lutte contre les guerilleros communistes à regarder des films sur le Canada, ses paysages, son peuple et ses problèmes.

Qui peut nier la magie du cinéma?

Au Saint-Denis

La direction du Saint-Denis mettra samedi à l'affiche l'oeuvre la plus originale du cinéma français *La Colère des dieux*, dont l'héroïne est la belle artiste Viviane Romance.

Un condamné à mort raconte son histoire: il a tué malgré lui et s'est évadé ne se reconnaissant pas coupable. Il reconstruit son existence nouvelle et l'enchaînement des faits le conduit inéluctablement vers son premier destin.

Voilà le thème que développe ce beau film. Dans *La Colère des dieux*, Viviane Romance se révèle ou, plutôt, elle se confirme dans sa personnalité. Un rôle fait pour elle. Un rôle qui l'attendait, qui attendait son personnage pétri d'animalité, son tempérament félin, sa beauté troublante, son talent souple et instinctif. Viviane Romance fait une victime dans ce film. Elle est victime de l'homme, une victime sur laquelle le sort sèpe de tout son poids et le conduit à la prison des condamnés à mort, une victime qui ne peut échapper à "La Colère des dieux".

Aux côtés de ces deux vedettes qui ne méritent que des éloges, Louis Salou et Micheline Francey, à leur habitude parfaits.

En programme double un film qui plaira à tous les professionnels, les amateurs, les fervents du populaire sport qu'est le ski: *Les amours de Blanche-Neige*, mettant en vedette la piquante artiste Yvette Lebon, Michel Markey ainsi que les principaux champions internationaux de ski. Une charmante histoire d'amour ardue dans le cadre grandiose des montagnes de Tyrol et où les fêtes masquées et costumées vont de pair avec les compétitions sportives: slaloms, sauts, descentes où les champions se distinguent pour la joie des spectateurs.

10 déc. en matinée, *Le Malade Imaginaire* de Molière. — A l'école supérieure Richard, billets en vente pour le concert de Gérard Barbeau, soprano, Robert Bourret, pianiste, Jean Graveline, violoniste, au Plateau, le 10 décembre.

Concours organisés par l'Association: Concours de Danse de Ballet ouvert jusqu'au 31 décembre prochain à tout citoyen du Canada de 12 à 20 ans. 1^{er} prix, \$200.00, 2^e prix, \$100.00.

Concours de Caricature: 1^{er} prix, \$200.00, 2^e prix \$100.00, auquel peut s'inscrire tout citoyen de 18 à 30 ans ayant domicile dans Québec. (Les caricaturistes professionnels sont exclus).

Pour de plus amples renseignements s'adresser à Mlle Jeannette Bergeron, directrice générale, tél. FR. 1119.

A l'Université de Montréal, jeudi le 8 décembre, à 2 h. 15, *Fantasio* de Musset et le Choeur Bleu et Or.

Plaisants jeux de lumière et d'ombre

Joseph Giunta aux Ateliers Antoine

Nous avons pris coutume, depuis qu'on nous a chargé de cette rubrique, au milieu de l'hiver dernier, de traiter chaque artiste comme si nous en entendions parler pour la première fois, même si son nom avait frappé nos oreilles ailleurs maintes fois auparavant. Pareille politique permet de conserver la fraîcheur d'impression nécessaire pour rendre à chacun son dû.

C'est ainsi donc que nous avons abordé l'exposition d'une quarantaine de ses huiles que Joseph Giunta, tient présentement aux Ateliers Antoine, 980, place Victoria, et qui doit durer jusqu'à la fin de la semaine prochaine. Et c'est toujours d'après ce principe que Giunta, qui nous était déjà connu par diverses oeuvres photographiques en nos journaux et par plusieurs expositions, nous paraît comme un sincère et habile praticien de son art, à l'observation sans cesse en éveil et au sentiment juste et profond de l'harmonie des teintes. Il n'y a peut-être pas là tout le renouvellement que l'on pourrait attendre d'un artiste maintenant sûr de sa palette; mais nous avons cru remarquer — est-ce à tort? — des indices d'une évolution notable et prochaine.

Giunta aligne ici de nombreux paysages d'hiver, d'autres moins fréquents d'été, quelques marines et trois natures-mortes de fleurs, dont une traitée à la spatule. En celle-ci peut mieux se manifester son goût pour les couleurs vibrantes et le relief de l'objet en profite également; tandis qu'il ne se fait pas suffisamment sentir dans les deux autres.

L'artiste réussit peut-être encore mieux le tableau qui l'envoie de larges dimensions, du moins pour ce qui est de ses marines. La plus agréable de ses toiles en ce genre nous a semblé "Fishermen's Shack, at Rockport". Le dessin est précis, comme d'un miniaturiste, les contrastes de couleurs bien préparés et toujours justes.

Le peintre soumet plusieurs nœuds et y fait jouer une lumière délicatement tamisée qui pénètre toutes les parties du sujet; mais nous préférons encore ses scènes de rues et ses extérieurs d'été. Dans des styles fort différents, il y a pour nous autant de charme à "Bit of Old Montreal" qu'à "Street Scene in East Gloucester" ou à "Spring Bloom on Ile Perrot".

C'est dans le sens d'un effort de composition, d'ordonnance des parties au tout que nous croyons voir la possibilité pour Giunta de varier bientôt un peu sa manière. Mais cela demanderait en même temps un essai plus sensible de simplification. Il n'en est toutefois pas incapable; et nous sommes sûrs que l'acquit valable, tels que les jeux de lumière, ne sera pas perdu pour cela.

Adrien ROBITAILLE

UN RECITAL DE ZARA NELSOVA

Nous retrouverons à Radio-Canada l'excellente violoncelliste canadienne, Zara Nelsova, qui revient d'un long voyage en Europe. Son récital, que l'on entendra mercredi, le 7 décembre, à 10 h. 30 du soir, se composera d'oeuvres de trois compositeurs contemporains: Bloch, Hindemith et Prokofiev.

Mlle Nelsova interprétera, en première audition au Canada, *La Voix dans le désert*, un poème symphonique dont Ernest Bloch a aussi publié une partition pour piano et violoncelle. On entendra encore *Capriccio* de Hindemith, et *Les Masques*, de Prokofiev.

Pour les instrumentistes une pièce classique serait imposée. La seconde au choix de l'interprète. Le temps alloué à chaque concurrent pour l'exécution de ses pièces lors du concours final sera de quinze minutes.

Tout concurrent doit être sujet canadien résident de la province de Québec depuis au moins deux ans.

Sera éligible au concours, toute personne de 16 à 25 ans. Chaque concurrent devra produire son extrait de baptême. Le concours est strictement classique.

Les auditions ont lieu tous les dimanches après-midi de 2 à 6 h. Les inscriptions se termineront fin janvier.

Le premier éliminatoire aura lieu le 2 février 1950.

MOLIÈRE en troisième semaine

Quelques centaines de personnes n'ont pu, faute de place, assister samedi au *MALADE IMAGINAIRE*. LES COMPAGNONS s'en excusent et annoncent une 3^e et dernière semaine, de mardi à samedi.

MATINÉE LE JEUDI ET SAMEDI

LES COMPAGNONS DEMANDENT qu'on se hâte

AMherst 7739



"FABIOLA" EN 8^e SEMAINE — Une belle scène du prodigieux film "Fabiola", qui obtient un exceptionnel succès en huitième semaine au Cinéma de Paris.

Gazette artistique

Horaires des cinémas

CINEMA DE PARIS:

"Fabiola" 11 h. 2 h. 5 h. 8 h. 10 h. 12 h.

SAINT-DENIS:

"Deux Amours" 11 h. 50, 3 h. 20, 6 h. 30, 10 h.

"Contre Enquête" 1 h. 30, 5 h. 8 h. 30.

CHAMPLAIN:

"Cette Nuit et Toujours" 12 h. 53, 3 h. 03, 5 h. 13, 7 h. 23, 9 h. 33.

ELECTRA:

"L'Apprentie Amoureuse" 11 h. 17, 5 h. 20, 8 h. 20.

"Le Dernier des Peaux Rouges" 12 h. 50, 3 h. 48, 6 h. 50, 9 h. 50.

PALACE:

"The Doctor and the Girl" 10 h. 05, 12 h. 25, 2 h. 43, 5 h. 05, 7 h. 25, 9 h. 45.

LOEWY:

"On You Beautiful Doll" 10 h. 10, 12 h. 30, 2 h. 50, 5 h. 10, 7 h. 30, 9 h. 50.

CAPITOL:

"Pinky" 10 h. 15, 12 h. 30, 2 h. 50, 5 h. 05, 7 h. 20, 9 h. 40.

PRINCESS:

"She Wore a Yellow Ribbon" 10 h. 12, 12 h. 20, 2 h. 40, 5 h. 7 h. 20, 9 h. 40.

IMPERIAL:

"Arctic Fury" 11 h. 15, 1 h. 40, 4 h. 10, 6 h. 35, 9 h.

"Easy Living" 9 h. 55, 12 h. 20, 2 h. 45, 5 h. 15, 7 h. 40, 10 h. 10.

ORPHEUM:

"Smoky Mountain Melody" 10 h. 10, 12 h. 30, 3 h. 50, 6 h. 05, 8 h. 45.

"Red Light" 11 h. 20, 2 h. 40, 4 h. 40, 7 h. 15, 9 h. 55.

CINEMA PARIS

8^{ème} SEMAINE

Morgan Vidal

Fabiola

2 GRANDS FILMS

Quelques programmes

SMOKEY TEMPLE

L'APPRENTIE AMOUREUSE

LE DERNIER DES PEAUX-ROUGES

A L'AFFICHE

ELECTRA

THE RITZ-CARLTON MONTREAL

THE RITZ-CARLTON MONTREAL

THE RITZ-CARLTON MONTREAL

THE RITZ-CARLTON MONTREAL

THE RITZ-CARLTON MONTREAL

THE RITZ-CARLTON MONTREAL

THE RITZ-CARLTON MONTREAL

THE RITZ-CARLTON MONTREAL

THE RITZ-CARLTON MONTREAL

THE RITZ-CARLTON MONTREAL

THE RITZ-CARLTON MONTREAL

THE RITZ-CARLTON MONTREAL

THE RITZ-CARLTON MONTREAL

June Mark Haver Stevens
OH YOU BEAUTIFUL DOLL
L'AFFICHE

MGM's
The Doctor and the Girl
GLENN FORD
CHAS. COBURN
GLORIA DE HAVEN
JANET LEIGH
WITH BRUCE BENNETT
PALACE

Pinky
THE PINKY STORY
OF A GIRL WHO PASSED FOR WHITE
JEANNE CRAN
ETHEL BARRYMORE
ETHEL WATERS
WILLIAM LUNDGREN
Capitol

SHE WORE A YELLOW RIBBON
JOHN WAYNE
JOANNE DRO
JOHN AGAR
BEN JOHNSON
HARRY CAREY JR.
Princess 2

RAFT: MAYO
Red Light
FREE PARKING
ORPHEUM

VICTOR MATURE
LUCILLE BALL
LIZABETH SCOTT
SONNY TUFTS
LLOYD NOLAN
EASY LIVING
Imperial

ST DENIS
NE MANQUEZ PAS
TINO ROSSI
DEUX AMOURS
SIMONE VALERE
VENIR ENTENDRE 4 CHANSONS NOUVELLES
ET LE FAMILIAR "NOTRE PERE"

UNE ACTION FURIBONDE
Lucien COEDEL
CONTRE ENQUETE
JANE MOLT
LISE TOPART
LOUIS SALOU

LES MEDECINS RECOMMANDENT NOS
BANDES HERNIAIRES.....
Une spécialité de la
PHARMACIE MONTREAL
Charles Duquette propriétaire
Les plus grands spécialistes de l'école au monde.
Portes la bande qui convient à votre malade.
Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicinales, bas élastiques, supports, vestes en chancre ou en flanelle, rouge pour ceux qui souffrent de bronchite.
Essayage à domicile ou dans nos salons, arrivés sans frais additionnels. Experts et experts à votre service aussi tant selon l'ordonnance de votre médecin.
JOYE ET NUT
HA. 7251

RADIO

MARDI, 6 DECEMBRE
SOIRÉE

6.00 P.M.
CJAD-Nouvelles.
CBF-Yvan l'interprète.
CBM-Variétés.
CKAC-Elle et lui.
CKVL-Chansonnette.
CHLP-Revue nouvelles.

6.05 P.M.
CJAD-Balloon.
CJAD-Nouvelles.

6.15 P.M.
CKAC-Dites-moi.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Radio-Journal.

6.30 P.M.
CBF-Revue Actualité.
CBM-Nations Unies.
CKAC-Sports.
CHLP-Chansonnettes.
CKVL-Nouvelles.

6.45 P.M.
CBF-En direct.
CKAC-Nouvelles.

7.00 P.M.
CKAC-Sélection.
CBF-Un homme.
CBM-Bernie Braden.
CHLP-Autour de la table.
CJAD-Nouvelles.

7.15 P.M.
CKAC-Le moulin des.
CBF-Métropole.
CHLP-Dow Award Show.
CHLP-Heure familiale.

7.30 P.M.
CBF-Les propos de Barry.
CBM-Science Reporter.
CKAC-La rue des piges.
CKVL-Radio-Gazette.
CHLP-Blanc et Noir.
CJAD-Decca Features.

7.45 P.M.
CBF-Les affaires de...
CKAC-Chansons.
CKAC-Fabulous à m'lae.
CJAD-Sport.
CHLP-Share the Wealth.

8.00 P.M.
CBF-Les idées en marche.
CBM-Press Quits.
CKAC-Juillet.
CKVL-Jacques Normand.
CHLP-Alloha, Hawaii.
CHLP-Share the Wealth.

8.15 P.M.
CBF-Vocalise.
CKAC-Glas.
CBM-Vocalise.
CKVL-Paris Swing.

8.30 P.M.
CBF-Orchestre symphonique.
CKAC-Cavalades.
CKAC-Mine d'or.
CJAD-Fun Parade.
CBM-John Sturgess.
CHLP-Orchestre.

9.00 P.M.
CBF-Rob Hope.
CKAC-En chantant.
CJAD-Winner Take All.
CKVL-Swing la bas.
CHLP-Place Pigalle.
CJAD-Adventure of...

9.30 P.M.
CBF-Les idées en marche.
CBM-Piffer McGee.
CBF-Don Quichotte.
CKAC-Le ralliement du...
CKVL-Une chanson.
CJAD-Montreal Forum.

9.45 P.M.
CJAD-Élections.

10.00 P.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Radio-Journal.
CKAC-Montreal musical.
CHLP-Montreal la nuit.
CJAD-Nouvelles.
CKVL-Paris Swing.

MERCREDI, 7 DECEMBRE

5.00 A.M.
CBF-Reveil.
CKVL-Boujour.

6.00 A.M.
CBF-Opéra de quat'sons.
CBM-Heure du jour.
CJAD-Nouvelles.

6.15 A.M.
CBF-Reveil.
CKVL-Préface.
CKAC-Eveil.
CJAD-Farm & Home.

6.30 A.M.
CBF-Nouvelles.
CKAC-Eveil agricole.
CJAD-Debut Montreal.
OFCF-Maurice Bédard.

6.45 A.M.
CBF-Musique.
CJAD-3-Coeur.

6.50 A.M.
CJAD-Ouverture.

7.00 A.M.
CBF-Opéra de quat'sons.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.

7.15 A.M.
CBF-Opéra de quat'sons.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.

7.30 A.M.
CBF-Opéra de quat'sons.
CBM-Nouvelles.
CKAC-Nouvelles.

7.45 A.M.
CKAC-1/2 Oratoire.
CBM-Nouvelles.
CJAD-Musique.

8.00 A.M.
CBF-Radio-Journal.
CBM-Radio-Journal.
CKAC-Nouvelles inter.
CJAD-Nouvelles.

8.15 A.M.
CBF-Élections.
CBM-Élections.
CKAC-Michel Noël.
CJAD-Musique.

8.30 A.M.
CBF-Élections.
CBM-Élections.
CKAC-Michel Noël.
CJAD-Musique.

8.45 A.M.
CBF-Élections.
CBM-Élections.
CKAC-Michel Noël.
CJAD-Musique.

9.00 A.M.
CBF-Élections.
CBM-Élections.
CKAC-Michel Noël.
CJAD-Musique.

9.15 A.M.
CBF-Élections.
CBM-Élections.
CKAC-Michel Noël.
CJAD-Musique.

9.30 A.M.
CBF-Élections.
CBM-Élections.
CKAC-Michel Noël.
CJAD-Musique.

9.45 P.M.
CBF-Élections.
CBM-Élections.
CKAC-Michel Noël.
CJAD-Musique.

10.00 A.M.
CBF-Élections.
CBM-Élections.
CKAC-Michel Noël.
CJAD-Musique.

L'abolition de toute régie des loyers réclamée par M. Louis Even

Le directeur du Crédit social dit que la question du prix d'un logement doit être réglée entre le locataire et le propriétaire

M. Louis Even, directeur provincial du Crédit social, a réclamé l'abolition de toute régie des loyers tant fédérale que provinciale. "C'est tant déjà assez odieux pour Ottawa", dit-il.

Un avion tombe, 2 ont disparu : au moins 5 morts

Long Beach, Californie, 5 (A.P.) — Un avion privé de type Beechcraft Bonanza, à un seul moteur, est tombé ce matin à l'aéroport municipal de Long Beach, causant la mort de 5 personnes qui l'occupaient.

L'appareil était la propriété de M. Robert Sanders, 33 ans, qui le pilotait lors de l'accident. Celui-ci s'est produit quelques instants après que l'avion eut décollé.

Hong-Kong, 5 (A.P.) — Un avion de type C-47, appartenant à la United States Civil Air Transport, a disparu depuis hier soir au cours d'une envolée régulière entre Hong-Kong et Kuning.

Il se trouvait à bord 5 personnes, dont trois membres d'équipage. Une femme et un enfant étaient les seuls passagers.

Miami, 5 (A.P.) — Un autre avion de type C-47, à bord duquel ne se trouvent que deux personnes, est depuis longtemps en retard. Il effectuait une envolée de Costa Rica à Miami.



L'EQUIPE DE SECOURS — Des volontaires et des soldats transportent des sacs de sable pour élever une digue contre les flots menaçants de la rivière Seymour à Vancouver-nord. A la suite de grosses pluies la rivière est sortie de son lit et menace les propriétés de Vancouver-nord et Vancouver-sud.

Le théâtre Ford

Henri Norbert, artiste français dont la réputation est déjà solidement établie, fera ses débuts à la radio canadienne, au "Théâtre Ford", le jeudi, 8 décembre, dans *La répétition*, adaptation radiophonique du roman de Pierre Sabatier. Les autres principaux rôles de cette émission seront tenus par Mimi d'Estée et Roger Garceau.

Dans ce roman, une jeune Canadienne est abandonnée par son mari et perd son fils. Elle tente de se dévouer pour les autres et de trouver dans la charité une autre raison de vivre. Mais le sort s'acharne contre elle jusqu'à ce que, révoltée, elle tente de s'enlever la vie.

Le "Théâtre Ford", commandité par la société canadienne Ford, est radiodiffusé tous les jeudis soirs, de 9 h. à 10 h., par le réseau français de Radio-Canada.

L'union des électriciens suspendue

La C.C.T. favorisera l'organisation de la nouvelle Union internationale fondée par le C.O.I.

Ottawa, 5 (C.P.) — Le district No 5 de l'Union des électriciens a été suspendu aujourd'hui par le Congrès canadien du travail pour le retard apporté dans le paiement de la taxe par capita.

L'exécutif du congrès a dit qu'il favorisait l'organisation de la nouvelle union internationale des électriciens formée aux Etats-Unis après l'expulsion de l'Union des électriciens des rangs du C.O.I. pour activités communistes.

M. SAINT-LAURENT A QUEBEC LE 17 DECEMBRE

IL ASSISTERA AU BANQUET ORGANISE EN L'HONNEUR DE L'HON. HUGUES LAPOINTE

Québec, 5 (DNC) — Le T. H. Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada, plusieurs ministres du cabinet et d'autres personnalités politiques assisteront au banquet organisé en l'honneur de l'hon. M. Hugues Lapointe, député de la circonscription de la Gaspésie, à l'occasion de son élévation au poste de solliciteur général du Canada.

Cette manifestation donnée sous les auspices de la jeunesse libérale de toute la région de Québec, aura lieu en la salle de bal du Château Frontenac, samedi, le 17 décembre, à 8 heures.

Le banquet sera présidé par le C.G. (Chubby) Power, C.P., C.R.

Causeries sur divers organismes fédéraux

Radio-Canada diffusera les mercredis 7, 14, 21 et 28 décembre, de 10 h. 15 à 10 h. 30 du soir, des causeries du major Pierre Brunet, des Archives nationales.

On se souvient qu'il y a quelques années, M. Brunet nous faisait visiter, dans une série d'émissions, les bureaux et les collections des Archives nationales et que plus tard, dans une autre série, il nous parlait des édifices du gouvernement fédéral, à Ottawa.

Il nous revient ce mois-ci avec quatre causeries de la même veine. Il nous parlera cette fois du Bloc de l'Est, de la Banque du Canada, la Ferme expérimentale et de l'Office national du Film.

AU ST-LAURENT KIWANIS

Le prochain déjeuner causerie du Club Saint-Laurent Kiwanis de Montréal Inc. aura lieu mercredi, le 7 décembre 1949, à 12 h. 30, en la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton. Le conférencier invité sera le Dr Georges Préfontaine, directeur de l'Institut de biologie à l'Université de Montréal. Il a choisi comme sujet de sa causerie: "La science au service des pêcheries du Canada".

"Nous ne permettrons jamais qu'Ottawa ait quelque chose à voir à l'éducation"

(suite de la page trois)

Les bourses d'études

Il est peut-être bon de rappeler, dit-il, qu'en 1944 le gouvernement avait 26 boursiers à l'étranger. Nous en avons 66 en 1949.

En 1944, le gouvernement Godbout avait donné 128 bourses techniques. En 1949, le gouvernement de l'Union Nationale en a donné 1,500.

En 1944, il y avait 974 bourses universitaires. En 1949, nous en avons 2,400.

Les boursiers du gouvernement qui, en 1944, étaient au nombre de 1,128 sont, en 1949, au nombre imposant de 3,966.

En 1944, le montant des bourses payées était de \$244,000. Il dépasse en 1949, \$367,000.

Ces chiffres pris au premier degré des statistiques provinciales des départements du Secrétariat provincial et du ministère du Bien-être social et de la Jeunesse, indiquent éloquentement de quelle façon heureuse et pratique nous avons occupé le champ de l'éducation, sur lequel nous réclamons une juridiction exclusive.

Nous n'avons dans ce domaine à recevoir de reproches et de leçons de personne. L'instruction, l'éducation, la formation de la jeunesse, l'enseignement spécialisé, ont fait sous l'Union Nationale des progrès dont nous sommes fiers et qui laissent prévoir ce qu'il nous sera possible de réaliser lorsque nous aurons récupéré les revenus qui sont actuellement drainés vers Ottawa et qui nous appartiennent.

Realisations

M. Rivard rappelle ensuite les réalisations de l'Union Nationale dans le domaine de la santé, ainsi que dans celui de la paix sociale. C'est l'Union Nationale, dit-il, qui pour la première fois a mis dans la loi le texte qui légalise le droit d'union pour l'ouvrier, qui a protégé par des sanctions pécuniaires le patron qui entravait le droit, la liberté syndicale. C'est l'Union Nationale qui a placé pour la première fois dans l'histoire de la province, à la tête du ministère du Travail un véritable ouvrier, l'hon. M. Antonio Barrette, qui a conduit ce département avec droiture, avec honneur et avec honnêteté.

C'est l'Union Nationale qui a donné aux ouvriers des vacances payées. C'est l'Union Nationale qui a obtenu pour les ouvriers des augmentations de salaires qui se chiffrent par millions. C'est l'Union Nationale qui a multiplié les conventions collectives.

Voilà, dit ensuite M. Rivard, dans les grandes lignes, ce que dans certains domaines de l'administration provinciale nous avons réalisé. Voilà la façon positive et progressive dont nous avons occupé le champ provincial. Etait-il possible de faire davantage? Je réponds: Non. S'en était-il possible de faire plus? Je réponds: Oui, à la condition que nous récupérions tous les revenus auxquels nous avons droit.

Les taxes

Le conférencier souligne qu'il y a moins de 15 ans le gouvernement fédéral percevait 51% de toutes les taxes payées dans le pays et aujourd'hui, en vertu de la loi, la capacité du payeur de taxes a des limites. Celle de l'appât du fédéral ne semble pas en avoir.

L'an dernier, nous avons payé, nous de la province de Québec, au ministre des Finances, M. Abbott, en taxes de revenu, taxes sur les corporations, taxes sur les successions, \$383,000,000. Ces trois sources de revenus appartiennent au provincial. Remettre à la province seulement la moitié de ce montant de \$383,000,000 et en songeant à ce que nous avons fait depuis cinq ans, il sera facile d'imaginer ce que nous pourrions faire pour la prospérité de la province.

Le conférencier rappelle que le droit de l'Union Nationale qui a fait voter les caudex de millions à l'Angleterre. C'est pas l'Union Nationale qui a fait les élections en proclamant dans l'Ontario et plus particulièrement à Toronto: "Votez pour nous, pour garder le Canada britannique".

M. Rivard, dit encore M. Rivard, avec une courtoisie douteuse, me reproche de ne pas étudier les statuts fédéraux et veut me rappeler que le droit de désavouer est disparu. En parlant comme ça, je n'avais pas seulement lu les statuts fédéraux, mais j'avais également lu le statut de Westminster. En parlant comme ça, je n'avais pas seulement lu les statuts fédéraux, mais j'avais également lu le statut de Westminster. En parlant comme ça, je n'avais pas seulement lu les statuts fédéraux, mais j'avais également lu le statut de Westminster.

La Belgique, pays bilingue

(I.C.F.) — Sur une population totale de 8,092,000, la Belgique compte 43.2% de sa population de langue française, soit 3,800,000 et 56.8% d'expression flamande.

La Belgique, pays bilingue

(I.C.F.) — Sur une population totale de 8,092,000, la Belgique compte 43.2% de sa population de langue française, soit 3,800,000 et 56.8% d'expression flamande.

Dans ce pays le bilinguisme est parfaitement respecté.

Dans les écoles d'Etat, l'éducation est faite en français dans les provinces wallonnes et en flamand dans les provinces flamandes. On consacre en moyenne quatre heures par semaine à l'enseignement de la langue française ou à celui de la langue flamande, selon le cas.

Toutes les publications de l'Etat, documents, affiches, ou avis sont rédigés dans les deux langues.

L'armée compte des régiments français et flamands et chaque ressortissant appelé à faire son service militaire a le choix de recevoir son instruction militaire en français ou en flamand.

Rappelons qu'au Canada, pays officiellement bilingue, les règlements français de l'armée sont toujours commandés exclusivement en anglais; les chèques du gouvernement sont presque exclusivement libellés en anglais; les bons d'épargne assurent le chômage; les chèques de paie des fonctionnaires, etc.; en dehors du Québec, le français est presque banni des bureaux de postes et de douanes.

Nouvelle campagne contre les monopoles

Washington, 6 (A.P.) — Le secrétaire au ministère du Commerce américain, Charles Sawyer, annonce que le gouvernement entreprendra une vaste campagne pour rendre plus efficace la loi antitrust. M. Sawyer conduira lui-même cette campagne à la demande du président Truman.

En même temps qu'il annonçait cette décision prise par le ministère du Commerce, M. Sawyer a donné un rapport détaillé sur l'organisation de l'industrie aux Etats-Unis. Il a montré dans ce rapport que le degré de concentration industrielle est fort élevé aux Etats-Unis, alors que quatre principales entreprises concourent à au moins 75% du total de toute la production industrielle.

Le secrétaire au ministère du Commerce a cependant refusé de dévoiler si l'ouverture de cette campagne signifiait que le gouvernement avait l'intention de sévir fortement contre les monopoles.

ECOLE ST-JEAN-DE-BREBEUF

Tous les anciens élèves des Frères Maristes de Rosemont ainsi que les anciens professeurs sont convoqués à leur Alma Mater, pour jeudi, le 8 décembre prochain, à 8 h. p.m.

La direction de l'Ecole désire jeter les bases d'une amicale.

voit le droit du gouvernement britannique de désavouer dans les deux ans de sa passation, toute loi canadienne.

Le conférencier souligne que les représentations faites par M. Duplessis à M. Saint-Laurent ont toujours été exprimées avec la plus extrême courtoisie et note que M. Saint-Laurent, dans une de ses lettres à M. Duplessis, écrivait: "Nous n'avons pas besoin de votre acquiescement et nous ne le demandons pas". Nous ignorons, conclut M. Rivard, si cette attitude de celle que nous rencontrons le 10 janvier prochain. Pour notre part, nous nous rendrons à Ottawa conscients de la responsabilité que nous avons d'y apporter notre collaboration franche et sincère pour tout ce qui peut servir l'unité, le bonheur, l'indépendance et la prospérité du Canada, mais aussi avec le souci constant de sauvegarder et de protéger les garanties essentielles à la vie même de la province et la survie de la race à laquelle nous appartenons.

COMPRIS SUR LES PRIX DE L'ACIER

Washington, 6 (A.P.) — Les grandes aciéries américaines viendraient à une entente avec le gouvernement américain concernant la fixation des prix de l'acier. The Federal Trade Commission a, en effet, annoncé aujourd'hui qu'elle avait reçu une demande de l'American Iron and Steel Institute concernant la possibilité de cette entente, dont le but principal serait de mettre fin aux poursuites entreprises par le gouvernement contre les aciéries.

Comme on le sait, l'objet principal du litige porte sur le maniement adopté par les aciéries dans la fixation des prix, manière qui con-

Le progrès industriel du Canada contre-balance les influences régressives, dit M. B.C. Gardner, président de la B de M

Les causes qui font agir l'individu favorisent la production, mais l'Etat nourricier l'affaiblit

LES DEPOTS, AINSI QUE L'ACTIF, DEPASSENT DEUX MILLIARDS: CE SONT DEUX RECORDS, AU DIRE DE M. GORDON R. BALL, DIRECTEUR GENERAL

Le "vigoureux programme d'expansion industrielle du Canada" contre-balance, en grande partie, les influences régressives, a déclaré hier le président, M. B. C. Gardner, à la 132ième assemblée annuelle de la Banque de Montréal. M. Gardner a fait un rapprochement entre le dépeuplement causé par "une forte propension à la nationalisation de l'industrie" et "la source abondante d'énergie" que l'on trouve dans tout ce qui pousse l'individu à l'action.

Pour la première fois dans son rapport de fin d'année, la banque déclare que ses ressources, ainsi que les dépôts qu'on lui a confiés, dépassent le chiffre de deux milliards de dollars, a dit M. Gordon R. Ball, directeur général, aux actionnaires réunis. L'actif total s'établit à \$2,140,000,000 et les dépôts à \$2,019,000,000. Les dépôts d'épargne à eux seuls s'élèvent à plus d'un milliard de dollars, et c'est la première fois que la chose se produit dans l'histoire d'une banque canadienne. Les prêts courants et escomptes atteignent au Canada un montant record pour une fin d'année, soit \$442,000,000.

Les influences qui agissent sur le prix sont arrivées à un point "assez proche de l'équilibre des forces", ajoute M. Gardner. Cet équilibre est néanmoins précaire et peut facilement se rompre dans un sens ou dans l'autre. Un retour au cercle vicieux des augmentations de prix et de salaires pourrait avoir de graves conséquences et M. Ball espère que le Canada entre en ce moment dans une période où les besoins du Trésor ne seront plus tellement grands qu'on ne puisse y pourvoir que par "des méthodes comportant une pression inflationniste" ou "des taxes régressives".

La concurrence renait

Bien que la demande créée par la guerre et la crise qui l'a précédée ait à peu près disparu, le président souligne que l'abondance de l'emploi et une large distribution des revenus ont porté la capacité de consommation de la population canadienne à un niveau qui n'est plus élevé qu'on ne l'aurait cru possible il y a quelques années.

La concurrence, un bon rendement, la qualité et l'art de vendre renaissent leurs droits. M. Gardner croit, pour sa part, que la plupart des hommes d'affaires se rendent compte des avantages d'une saine concurrence sur un excès d'activité.

Au Canada, au cours de l'année, les affaires se sont surtout fait remarquer par leur "stabilité relative" en regard des événements survenus aux Etats-Unis, poursuit le président. Dans notre pays, pour contre-balance, dans une large mesure, les influences régressives, "nous avons un vigoureux programme d'expansion industrielle". Notre pays a acquis de l'aplomb et du savoir-faire au point de vue industriel et nous découvrons de nouveaux horizons dans le domaine des ressources naturelles.

Le président de la B de M suggère que le Canada fait en ce moment des progrès comparables à ceux des Etats-Unis après la première guerre mondiale.

Interventions d'Etat qui troublent l'ordre économique mondial

"Depuis plus d'une génération, les opérations de l'industrie, du commerce et du placement ont été de quelque façon assujetties à la volonté de l'Etat", dit encore le président. "Le concept d'un ordre économique international a cessé d'être une réalité, et pour beaucoup de gens, pas même un idéal".

On lui a substitué, dans le monde des affaires, des politiques, des buts de procurer le bien-être à la nation au moyen d'interventions de l'Etat. Au point de vue international, ces dispositions visent souvent à obtenir la stabilité dans un pays en produisant l'instabilité ailleurs.

Quant au problème du dollar, M. Gardner est d'avis que la tendance générale est orientée vers "une balance commerciale mieux équilibrée entre notre pays et son plus proche voisin", et "presque inévitablement", vers une diminution des exportations sur nos importants marchés traditionnels d'outre-mer.

M. Gardner ajoute que les taux dévalués du change ayant été fixés par décret gouvernemental, on ne peut pas être sûr qu'ils représentent fidèlement les prix de revient et de vente dans les pays intéressés. Il se pense que le développement du commerce soit plus favorisé "par une mesure qui permettrait une certaine variation des taux de change", modérée peut-être par un fonds de stabilisation pour prévenir des fluctuations excessives à court terme.

On reconnaît en général le besoin d'accroître la productivité des pays qui manquent de dollars, ajoute M. Gardner, mais on peut se demander si "une forte pro-

Le directeur général conclut par un éloge de "l'infatigable énergie" du personnel. On met sans cesse au point les dispositions prises pour le bien-être et le progrès des employés et l'on tient particulièrement compte des fluctuations du coût de la vie et des problèmes personnels que posent les mutations. La Banque a souscrit des sommes importantes à la Société du Fonds de pension aux assurances collectives sur la vie et contre la maladie et les accidents. Le personnel, dit M. Ball, "est l'actif le plus important de la Banque".

Laprés aura son procès le 23 janvier prochain

Jean-Claude Laprés a été mis en accusation en Cour du Banc du Roi, et il subira son procès le 23 janvier. Il est accusé d'avoir vendu, livré et distribué des narcotiques, en l'occurrence de l'héroïne.

Rosario Delisle subira son procès à la même date, sous un chef d'accusation semblable. Cette entente, dont le but principal serait de mettre fin aux poursuites entreprises par le gouvernement contre les aciéries.

Comme on le sait, l'objet principal du litige porte sur le maniement adopté par les aciéries dans la fixation des prix, manière qui con-

siste à inclure les frais de transport dans les prix de vente de l'acier.

2 joutes chez les juniors - Combat contesté à Philadelphie

Canadien contre Citadelles - Leafs de Verdun vs National

Ces quatre clubs joueront au Forum ce soir dans les séries régulières de la ligue Junior

Le Canadien junior a enfin subi sa première défaite de la saison, après avoir remporté douze victoires consécutives sans connaître un seul revers. Le National a arrêté l'élan victorieux du Tricolore en l'emportant de façon décisive, soit par 7 à 2, dimanche dernier au Forum. Ce soir un autre excellent programme double régulier sera présenté. Le Canadien réussira-t-il à remporter sa treizième victoire de l'année alors qu'il affrontera les Citadelles de Québec dans la première joute au programme? Plusieurs amateurs sont d'avis que les Citadelles infligeront au Canadien sa deuxième défaite consécutive. Dans la deuxième joute à l'affiche les Leafs de Verdun disputeront la victoire au National.

Les amateurs ont goûté la qualité de jeu fourni dimanche et surtout ont apprécié la combativité des joueurs au jeu. Ce soir le Canadien fera l'impossible pour faire oublier à ses partisans son humiliant échec de dimanche dernier. La tâche des Canadiens ne sera pas aisée. Les Citadelles alignent encore une puissante équipe cette saison. Les Jean Béliveau, Milt Pridham, Devin, Fréchette, Dubau, Hudson, etc., peuvent rivaliser avec les meilleurs du Tricolore.

La Ligue Provinciale ferait partie de la catégorie "C"

Le président Trautman informe Albert Molini que son circuit sera admis dans le baseball organisé en 1950 — Une assemblée jeudi

Comme on le sait le président Albert Molini, de la Ligue Provinciale, est à l'œuvre depuis plus d'un an afin de faire accepter son circuit dans le baseball organisé, et hier le sport local nous informait que le président de l'Association Nationale des Ligues Mineures a consenti à accepter la Provinciale dans ses cadres et qu'il accordait le statut de la catégorie "C" à cette organisation canadienne.

M. Molini et les directeurs de la Ligue Provinciale désiraient être reconnus comme étant une ligue de la catégorie "B" mais comme six équipes seulement font partie de l'organisation il est impossible de se rendre au désir des nos magnats du sport national canadien, qui opèrent dans la province de Québec.

Actuellement, cinq équipes de

la ligue Provinciale veulent s'affilier au baseball organisé. Molini a déclaré qu'il obtiendrait une classe "B" en autant que 8 clubs fassent partie des cadres de la ligue. La Provinciale comprend les clubs Farnham, Saint-Jean, Saint-Hyacinthe, Drummondville et Granby. Plattsburgh a demandé une franchise dans la ligue Provinciale, tandis que la direction du Sherbrooke n'a pas encore pris de décision.

Advenant que Plattsburgh soit admis dans les cadres de la ligue et que le Sherbrooke continue ses activités dans le baseball, la ligue Provinciale comprendra alors sept équipes. Et si Molini peut ajouter une autre équipe à son circuit, l'association nationale des ligues mineures du baseball organisé accordera alors une classe "B" à la ligue Provinciale.

QUATRE COMBATS AU PROGRAMME

Le promoteur Eddie Quinn a complété son programme pour sa séance hebdomadaire qu'il offrira demain soir au Forum. Dans la finale, Wyon Robert s'attaquera à Billy Watson, de Toronto, dans un match qui décidera du champion poids lourd et l'athlète américain est confiant de pouvoir l'emporter sur son rival de la Ville-Reine.

Dans la rencontre semi-finale au programme, Laurent Moquin viendra aux prises avec le géant Wee Willie Davis, un colosse de 275 livres.

Dans une rencontre préliminaire, Al Lovelock, de Windsor et ancien joueur de football, a accepté de faire face à Les Ryan, un athlète de Boston. Ce match promet de fournir plusieurs moments fertiles en émotions.

Ryan est un gladiateur aussi rude, sinon plus, que Lovelock. Ces deux lutteurs sont des experts dans l'art d'appliquer des coups défendus, malgré les nombreux avertissements de l'officiel. Lovelock est bien déterminé à l'emporter sur Ryan. Lovelock veut obtenir un combat de championnat et il espère atteindre son but s'il peut l'emporter demain soir sur le dur Ryan.

Dans un autre combat, Fred Atkins, champion de l'Australie, se mesurera contre Manuel Cortez. Ce dernier pèse 225 livres en comparaison de 245 pour Atkins. Cependant Cortez espère triompher à cause de sa rapidité. L'on verra alors demain soir la rapidité de Cortez l'emporter sur la brutalité de Fred Atkins.



"EXPORT"
LA MEILLEURE
CIGARETTE AU CANADA

UN ENTRAINEUR POUR GRECO

Johnny Greco, boxeur montrealais, détenteur du championnat mi-moyen du Canada, qui se battra lundi soir prochain, au Forum, dans la finale préparée par le promoteur Raoul Godbout, aura à faire face à Herbie Kronowitz et le pugiliste de Notre-Dame-de-Grâce tient à se mettre en excellente condition physique pour ce importante bataille qui marquera son retour dans l'arène. Ces deux pugilistes de la finale s'affronteront dans un combat de dix rounds qui promet d'être fort intéressant.

Greco s'est finalement trouvé un entraîneur de réputation. Le pugiliste de Notre-Dame-de-Grâce, qui a pratiquement agi comme son propre second depuis qu'il s'est remis à l'entraînement, comptera maintenant sur les services de Willie Ketchum, de New-York.

Cette nouvelle a été annoncée par l'avisier légal de Greco, Me Louis DeZwrick, C.R. Ce boxeur italien s'est entraîné seul depuis six semaines, car il s'est départi des services de Frankie Doyle, un autre boxeur, à qui il a disputé après la défaite qu'il a subie contre Laurent Dauthuille le 3 août dernier.

Ketchum arrivera à Montréal ce matin et il l'aidera la cause de son nouveau protégé à partir de cet après-midi. Greco continue d'afficher une tenue aussi remarquable à l'entraînement. Plusieurs experts locaux de la boxe prétendent qu'il n'aura pas la tâche facile contre Kronowitz, mais d'autre part ils admettent que Johnny semble être plus puissant.

Pendant que Greco s'entraîne avec ardeur en vue de sa prochaine rencontre, il en est de même pour Gaby Ferland, Gus Mell et Armand Savoie, qui figureront tous sur le prochain programme.

Comme on le sait, Gaby Ferland rencontrera Gus Mell dans la semi-finale et le protégé de Pete Audette veut faire oublier à ses amis la défaite rapide et inattendue qu'il a subie à Chicago il y a quelques semaines; c'est pourquoi Ferland se prépare sérieusement en vue de son prochain combat.

L'on se souvient que Ferland avait déjoué les calculs de plusieurs experts en l'emportant aux points sur le boxeur irlandais, il y a environ deux ans. Mell était gros favori pour triompher, mais le protégé de Pete Audette, un pugiliste vraiment combattif, avait affiché une tenue remarquable pour remporter une victoire décisive.

Les amateurs locaux ont également hâte de revoir à l'œuvre la nouvelle sensation de la boxe, Armand Savoie. Ce dernier, étant toujours en parfaite condition, tentera de continuer sa série de victoires par K.O. alors qu'il rencontrera Marvin Dick, qui a déjà tenu Marcel Lachapelle à un match nul, à Montréal.

On a annoncé que la vente des

RICHARD EST EN 5E PLACE

L'AILIER DU CANADIEN VIENT APRES LINDSAY, ABEL, D. BENTLEY ET HOWE CHEZ LES COMPTES DE LA LIGUE NATIONALE

Ted Lindsay, des Ailes Rouges de Detroit, même toujours chez les compteurs de la ligue Nationale car à la suite des buts et assistances obtenus en fin de semaine cet ailier gauche de Tommy Ivan a une avance de cinq points sur ses plus proches rivaux, Sid Abel, de Detroit, et Doug Bentley, des Esperviers de Chicago.

Lindsay a un total de 30 points répartis en 13 buts et 17 assistances tandis que les deux joueurs égaux pour la deuxième place ont chacun 25 points à leur crédit.

Gordie Howe vient en quatrième position et il est suivi de Maurice Richard avec un total de 22 points.

L'ailier du Canadien a la distinction d'avoir enregistré le plus grand nombre de buts depuis l'inauguration de la saison, soit un total de 17.

Même s'il a été déjoué 14 fois dans ses trois dernières joutes, Bill Durnan, des Canadiens, même chez les gardiens de buts avec une moyenne de 2.04 buts par joute.

Durnan est suivi de Lunnay avec 2.43 buts, et Turk Broda, du Toronto, 2.64 buts par partie.

Gus Mortson, du Toronto, est le vilain de la ligue avec un total de 44 minutes passées au cachot.

	B.	A.	Pts
Ted Lindsay, Detroit	13	17	30
Sid Abel, Detroit	11	14	25
Doug Bentley, Chicago	7	18	25
Gordie Howe, Detroit	11	11	22
Maurice Richard, Can.	17	5	22
John Peirson, Boston	11	10	21
Roy Conacher, Chic.	9	12	21
Paul Ronty, Boston	10	10	20
Bill Mosienko, Chic.	6	14	20
Metro Prystai, Chic.	12	7	19
Ted Kennedy, Toronto	10	7	17
Sid Smith, Toronto	6	11	17
Fleming Mackell, Tor.	6	11	17
Billy Reay, Canadien	9	8	17
Gaye Stewart, Chicago	11	5	16
Max Bentley, Toronto	10	6	16
Elmer Lach, Canad.	6	10	16
Ken Smith, Boston	3	13	16
Bert Olmstead, Chic.	9	6	15
George Gee, Detroit	8	7	15
Bep Guidolin, Chic.	14	1	15
Edgar Laprade, Rang.	5	9	14
Dave Seasholtz, Bos.	10	3	13
Gary Watson, Detroit	7	6	13
Milt Schmidt, Boston	3	10	13
Ed Harrison, Boston	6	6	12
Joe Carveth, Can.Dét.	6	6	12
Howie Meeker, Tor.	6	6	12
Gus Bodnar, Chicago	1	11	12
Joe Klukay, Toronto	6	5	11
Léo Gravelle, Canad.	5	6	11
Phil Malone, Boston	4	7	11
Kelly, Detroit	3	8	11
Woody, Seattle, Wash.	2	8	11
Cal Gardner, Toronto	2	9	11
Ken Reardon, Canad.	0	11	11
Jim McFadden, Détr.	5	5	10

LES COMBATS DE LA SEMAINE

Voici la liste des combats de boxe qui seront disputés au cours de la semaine dans les principales villes des Etats-Unis:

Cleveland: Rocky Graziano vs Sonny Horne, et Sandy Saddler vs Orlando Zulueta; Buffalo, N.Y.: Lee Oma vs Freddie Beshore; Hartford, Conn.: Archie Moore vs Doc Williams; White Plains, N.Y.: Bill Bossio vs Aponete Torres; Los Angeles, Calif.: Bob Murphy vs Lloyd Gibson; Milwaukee, Wis.: Bob Sandberg vs Eddie Giosa; Seattle, Wash.: John L. Davis vs Bill Eddy; New-Bedford, Mass.: Dave Andrews vs Sammy Walkers; Portland, Me.: Bob Stecher vs Ted Brassey.

Mercredi — Chicago: Joe Louis vs Pat Valentino (sans décision); Dayton, O.: Harold Johnson vs Bert Lytell; Oakland, Calif.: Tommy Campbell vs Johnny Gonsalves; New-York (St. Nick): Tony Yaro vs Jimmy Beau; New-Orleans, La.: Bernard Docusen vs Tippy Larkins; Omaha, Neb.: Harry Kid Mathews vs Billy Davis.

Jeudi — Minneapolis: Lauro Salas vs Mel Hammond; Miami, Fla.: Tony Pellone vs Chuck Taylor; New-York (Broadway): Ernie Vigh vs Tony Bertucci; New-York (Sun-Slide): Joe Lindqvist vs Jimmy Slade; Fall River, Mass.: Roy Andrews vs Eduardo Carrasco; Philadelphia: Percy Bassett vs Aaron Joshua; Milville, N.J.: Speedy Dural vs Bob Smith.

Vendredi — New-York (Garden): Jake LaMotta vs Robert Villmain (sans titre); Hollywood, Calif.: Jay Caldwell vs Ray Dines; Indianapolis: Gerald Labroi vs Roy Harper; Akron, O.: Ronnie Delaney vs Cecil Hudson.

Samedi — La Havane: Kid Gavilan vs Bobby Lee; New-York (Ridgewood): Tony Dimicic vs Billy Corbett.

RICHARD ET ZASTRE SONT VAINQUEURS

Toronto, 6. — Si les pugilistes montrealais n'ont pas été favorisés dans leurs combats d'hier soir à Ottawa, au cours d'une séance d'amateurs, il en fut tout autrement pour les boxeurs professionnels. Jean Richard et Ed Zastre, car ces deux pugilistes ont été victorieux hier soir dans la Ville Reine. Jean Richard a obtenu la décision sur Allen McFaster, de Toronto, dans un combat de huit rounds, et Zastre a gagné par mise hors de combat contre Kenny Lovegrove à la troisième ronde.

Marc Bégin, de Québec, n'a pas été aussi heureux, car il a perdu aux points contre Frankie Ribicini à la fin de la sixième ronde.

billets battait son plein pour le prochain gala pugilistique, qui sera le dernier de l'année à Montréal.



La Ligue de hockey des Ecoles spécialisées a repris ses activités samedi à l'Académie Roussin alors qu'il y eut un programme double. Cette photo montre des officiels de la ligue au moment où M. Omer Barrière, député provincial de Laval, mettrait la rondelle au jeu. On remarque de gauche à droite,

Miles Jeannine Saint-Pierre et Mariette Prud'homme, vice-présidentes de la Ligue; MM. Barrière, Jean Delorme, directeur de l'enseignement spécialisé, Léopold Pouliot, président de la Ligue, et L.-P. Beaudoin, directeur de l'école des Arts Graphiques.

Trois équipes participeraient au championnat des Ligues Mineures

Le président Frank Shaughnessy, de la ligue Internationale, fait une intéressante suggestion au sujet de la prochaine petite série mondiale du baseball

Frank Shaughnessy, président de la Ligue de baseball Internationale qui conçoit l'idée des séries éliminatoires dans son circuit, vient de faire une intéressante suggestion aux clubs de sa ligue ainsi qu'aux équipes de l'Association Américaine et de la Ligue de la Côte du Pacifique au sujet de la prochaine petite série mondiale et il est fort probable que l'on verra l'an prochain trois équipes se disputer les honneurs du championnat des ligues mineures. Cette suggestion fut faite lors de la convention annuelle tenue à Baltimore alors que 1200 magnats du sport national américain étaient réunis ici.

Les possibilités d'une série entre les clubs champions de l'Internationale, de l'Association Américaine et de la ligue de la Côte du Pacifique ont suscité plus d'intérêt que d'autres sujets plus importants, comme par exemple les joueurs des mineurs sujets au repêchage et la discussion sur les joueurs sous contrat avec bonis.

Les trois présidents des circuits mentionnés, tous de classe AAA, Frank Shaughnessy de l'Internationale, qui a suggéré le tout,

Bruce Dudley de l'Association Américaine et Clarence Rowland de la Côte du Pacifique, ont été du même avis. Ils partageaient l'opinion qu'un vrai club champion chez les mineurs devrait être reconnu chaque saison.

Shaughnessy a suggéré que le club champion de la série mettant aux prises les équipes championnes des ligues Internationale et Association Américaine se rendent dans l'Ouest pour y rencontrer le club champion de la ligue de la Côte du Pacifique.

Shaughnessy a également suggéré que le club champion ou en fin l'un des finalistes se rendent après les éliminatoires au Japon et ailleurs dans le Pacifique où le baseball devient de plus en plus populaire.

"Nous serions heureux de rencontrer le champion de la présente petite série mondiale de dire Rowland de la Côte du Pacifique. Nous sommes d'avis que notre circuit est présentement de calibre majeur et nous sommes assurés qu'on le prouverait si une telle série devenait réalité."

Dudley de l'Association a déclaré pour sa part que le tout se

rait longuement discuté et que de bonnes possibilités existent pour que le tout devienne officiel. La question du déplacement semble poser la plus grosse difficulté.

Au sujet des jeunes joueurs mis sous contrat avec bonis il semble que la confusion devienne de plus en plus grande. Plusieurs de ces joueurs sont sujets à certaines restrictions qui nuisent parfois à leur carrière. Le commissaire A.B. Chandler, qui ne doit pas assister à la présente réunion a avancé que le règlement concernant les bonis serait aboli. Le conseil exécutif des ligues majeures a assuré son appui à Chandler pour que le règlement disparaisse.

De plus la majorité des propriétaires des clubs mineurs ont admis que le règlement était loin d'être satisfaisant.

Cependant le règlement demeurera probablement en vigueur si on ne peut pas trouver une meilleure solution. George M. Trautman, président des ligues mineures, retenu chez lui par la maladie à Columbus, a déclaré que le baseball avait connu sa meilleure saison en 1949.

Dudley de l'Association a déclaré pour sa part que le tout se

27 JOUEURS SONT REPECHES

LE MONTREAL A OBTENU LE LANCEUR GEORGE THOMAS, DIT "CLUB UTICA". LES CLUBS COLUMBIENS ET ROCHESTER OBTIENNENT CHACUN QUATRE JOUEURS

Baltimore, 6. — L'assemblée annuelle des ligues mineures de baseball s'est ouverte hier en cette ville et les cours des départs des clubs des ligues Internationale, de la Côte du Pacifique et de l'Association Américaine ont révélé que \$136,000 ont été déboursés pour le repêchage de vingt-sept joueurs, et les clubs Rochester et Columbus ont fait valoir leurs droits sur huit joueurs dont quatre à chaque club.

Le Columbus a obtenu le receveur Bill Sarni et les lanceurs Louis Arzo, Gene Major et Joe Shuka tandis que Bill Van Hewitt, un voltigeur, Joe Montalva, Ralph Caldwell et Charles Fedor passeront au club Rochester, du circuit Frank Shaughnessy.

Le club de baseball Montréal, qui a été éliminé dans la petite série médiale par les Indiens d'Albuquerque, ont obtenu le lanceur Thomas du Utica de la Eastern League.

Plusieurs anciens joueurs des ligues majeures ont été obtenus par les clubs de la classe AAA. Parmi eux, on remarque, Max Macon, ex-joueur des Cardinals, des Dodgers et des Braves, qui agit comme joueur-gérant du Modesto l'an dernier. Macon a été repêché par le Portland de la ligue de la Côte du Pacifique.

Vu qu'il est gérant, il peut refuser de se rapporter à cette équipe.

Le Seattle a fait l'acquisition d'Al Gerbeuser, un gaucher qui s'est aligné avec le San-Antonio l'an dernier. Gerbeuser, qui a également déjà lancé pour les Yankees, les Browns et les Pirates de Pittsburgh. Le Portland a également obtenu le lanceur Jack Creel du Houston de la ligue du Texas.

Sept clubs de la catégorie AAA n'ont pas exercé leurs droits dans le repêchage. Ce sont, le San-Francisco, le Syracuse, le Jersey-City, le Toronto, le Oakland, le St-Paul et le Sacramento.

Le Toledo, qui a fini en dernière position dans l'Association Américaine en 1949, a eu le premier choix et il a fait l'acquisition de Jackson Hollis, deuxième but du Atlanta Le Los Angeles, qui a fini en dernière position dans la li-

LES HONNEURS AUX BOXEURS D'OTTAWA

Ottawa, 6. — Les boxeurs montrealais ont fait piètre figure contre les pugilistes de la Capitale hier soir car trois des représentants de la métropole canadienne ont perdu contre leurs adversaires d'Ottawa.

Ronnie Lacelle, du club Beaver d'Ottawa, a mis Roger Bergeron, de Montréal, hors de combat à la quatrième ronde alors que ce combat devait être limité à cinq assauts. Lacelle a envoyé son rival au planche par trois fois avant de mettre fin à la bataille par une série de moulinsets.

Frankie Fitzgerald, 116 livres, a été le seul Montrealais à pouvoir s'assurer la victoire au cours de la soirée. Il a obtenu la décision unanime des juges sur Lou Séguin, 114 livres, d'Ottawa, dans la semi-finale.

Dans les autres rencontres Mac Plouffe, 138 livres, Ottawa, a obtenu le verdict sur un vote divisé, contre Aimé Gauthier, de Montréal, et Georges Ladouceur, de la capitale, a gagné aux points contre Stan Moran, de Montréal.

gue de la Côte du Pacifique a obtenu le premier but, Ben Taylor du Mobile.

Les autres joueurs repêchés ont été:

ASSOCIATION AMERICAINE
Louisville: Arnold Spence, voltigeur du Springfield, Ill.; Kansas City: Dick Long, premier but du Williamsport, Pa.; Minneapolis: Joe Konitsky, receveur du Pueblo, Colo.; Indianapolis: Paul Lalpame, lanceur du Hartford, Conn.; Milwaukee: Hermand Rhodes, deuxième but du Memphis.

LIGUE INTERNATIONALE
Baltimore: Grant Dunlap, arrêt-court du Oklahoma City et le troisième but, Jim Dyck du Birmingham; Montréal: George Thomas, Utica, N.Y.; Buffalo: Harry Miner, champion frappeur de la Central Association. C'est un receveur.

LIGUE DE LA COTE DU PACIFIQUE
San Diego: John Marshall, lanceur du Victoria, B.C.; Hollywood: Harry Zavitzka, lanceur du Columbia, S.S.; Seattle: Fred Schmidt, lanceur du Dallas; Portland: John Hierney, du Yakima.

Ike Williams l'emporte sur Freddie Dawson en 15 rondes

Le champion mondial des poids légers a pu conserver sa couronne hier soir après un combat très contesté à Philadelphie

Philadelphie, 6. — Ike Williams s'est affirmé supérieur à Freddie Dawson hier soir dans un match de quinze rondes disputé en cette ville alors que le championnat mondial des poids légers était en jeu et le monarque de cette catégorie a pu conserver sa couronne car les deux juges et l'arbitre furent unanimes à décerner la palme au champion bien que le combat ait été très contesté.

Williams et Dawson, qui s'étaient auparavant rencontrés à trois reprises dans des combats ne mettant pas le titre en jeu, ont fourni un combat lent pour les spectateurs hier soir et ces derniers, qui avaient versé \$45,389 pour la première promotion de Phil Glassman, ont démontré leur mécontentement en huant les boxeurs

durant les dernières rondes. Personne n'est allé au plancher. Williams reçut une éraflure au nez à la quatrième ronde et Dawson une entaille à la joue gauche à la huitième ronde.

Les juges Frank Knarborough et Harry Lasky et l'arbitre Charlie Daggert ont été unanimes à déclarer Williams vainqueur. Cependant, leur rapport indiquait que Williams avait remporté un assaut seulement de plus que Dawson, soit huit contre sept.

Avant le combat, Williams a été informé par un ami que la bataille était truquée et qu'il perdrait son championnat s'il ne triomphait pas par mise hors de combat. Williams pesait 135 livres, soit une livre de plus que le poids de son rival.

Les meilleurs compteurs font mieux chez eux

Tout indique clairement que les meilleurs compteurs de la ligue Nationale de hockey aimeraient mieux jouer toutes les parties sur la glace de leur club, cela selon les statistiques au sujet des 11 premiers enregistreurs de buts dans les 61 premières parties de la saison 1949-50. Huit d'entre eux ont obtenu le plus grand nombre de buts devant leurs propres partisans.

Certains joueurs, comme Ted Kennedy, du Toronto, Sid Abel, du Detroit, et Bert Olmstead, du Chicago, ont enregistré presque tous leurs buts sur la glace de leur club. Ainsi, des dix buts enregistrés par Ted Kennedy, neuf l'ont été sur la glace des Leafs Gardens. Sept des huit buts de la recrue Bert Olmstead, des Esperviers de Chicago, ont été comptés devant les supporters de la Ville des Vents. Enfin, Abel, du Detroit, a enregistré sept de ses neuf buts à l'Olympia de Detroit.

Maurice Richard, des Canadiens de Montréal, le meilleur compteur du circuit, après 61 parties cette saison dans la ligue, a obtenu exactement les deux tiers de ses buts sur la glace du Forum, soit 10 sur 15. Ted Lindsay, 2e meilleur compteur de la ligue, a enregistré à peu près exactement le même nombre de buts chez lui, à Detroit, qu'à l'étranger, soit sept sur sa glace et cinq sur celle de l'étranger.

Metro Prystai et Gaye Stewart, rapides avant des Esperviers de Chicago, ont compté chacun 11 fois, Prystai six fois chez lui et 5 fois à l'étranger. Stewart, sept fois à Chicago et 4 fois sur les autres patinoires de la ligue.

Il y a trois joueurs dans la N.H.L., cependant, qui ont compté plus de buts à l'étranger que chez eux: Paul Ronty, du Boston, Max Bentley, du Toronto, et Gordie Howe, du Detroit. Ronty surtout a été la grande exception avec 2 seulement de ses 9 buts comptés à Boston. C'est dire que la moyenne d'enregistrement de Ronty à l'étranger est de 778. Max Bentley a enregistré 5 fois sur 9 en voyage tandis que Howe, pour un même nombre de buts, en a compté 4 seulement chez lui.

On trouvera ici un tableau des 11 premiers compteurs, avec 9 buts ou plus, après les 61 premières parties, et avec le détail de l'enregistrement chez eux et à l'étranger.

LE CLASSEMENT DES EQUIPES

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Detroit	15	5	3	77	56	33
Canadien	9	9	4	54	45	22
Toronto	9	10	4	63	60	22
Chicago	8	10	4	69	70	20
Boston	7	11	5	61	81	19
New-York	6	9	6	65	57	18

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Providence	14	11	0	102	96	28
New-Haven	11	11	3	70	75	25
Buffalo	12	12	1	72	68	25
Springfield	11	12	2	83	85	24
Hershey	7	12	4	80	94	18

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Cleveland	15	3	4	108	64	34
St-Louis	13	8	2	83	73	28
Pittsburgh	9	8	5	61	55	23
Indianapolis	9	12	3	67	70	21
Cincinnati	5	17	4	62	109	14

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Sherbrooke	17	7	0	100	69	34
Chicoutimi	7	9	2	75	79	24
Valleyfield	10	11	2	85	79	22
Québec	10	9	1	58	56	21
Ottawa	10	11	1	89	85	21
Royal	8	10	3	59	59	19
Shawinigan	7	16	1	75	113	15

	G.
--	----

La Commission des Vingt et Un obtient une prolongation de mandat

Réunion de l'exécutif de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec

L'exécutif de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec s'est réuni à Québec ces jours derniers sous la présidence de M. Rodolphe Laplante.

Assistaient à la réunion: MM. Charles Lever, de Rimouski, et le Dr G.-A. Grondin, des Trois-Rivières, vice-présidents, M. Antonio Daigle, de Coaticook, trésorier, et M. Henri Lallier, de Québec, chef du secrétariat de la Fédération, etc.

L'exécutif réitéra sa satisfaction de l'activité des sections féminines, se réjouit des initiatives prises par le secteur féminin de la Société St-Jean-Baptiste du Québec.

UN ECHEVIN DE VILLE-ST-MICHEL AUX COMPARUTIONS

Un échevin de Ville St-Michel, M. Alfred Côté, a comparu devant le juge T.-A. Fontaine sous l'accusation d'avoir accepté un pot-de-vin de \$100.

L'avocat de la poursuite, Me Desbois, s'est lancé dans une longue plaidoirie pour expliquer au juge qu'il s'agissait d'une affaire très importante, qui aurait coûté à la plaidoirie, atteinte les \$50,000 et que quelques échevins seraient mêlés à l'affaire. Nous avons cru comprendre qu'il s'agissait de terrains à être achetés par la ville pour être revendus aux contribuables qui voulaient se construire.

"Est-ce que c'est un récidiviste?" a demandé en souriant le juge Fontaine.

"On fera la preuve que ce n'est pas la première fois qu'il agit de cette façon", a rétorqué Me Desbois.

Me Marcel Pinard, procureur de l'accusé, a représenté à la Cour que son client viendrait à la Cour avec beaucoup de plaisir, et il s'est objecté au cautionnement élevé demandé par Me Desbois.

M. Côté a été relâché sur parole. Enquête le 13.

11 accidents mortels dans l'est du Canada durant la fin de semaine

(par la Canadian Press) Onze personnes ont perdu la vie dans les diverses provinces de l'est du Canada, au cours des divers accidents survenus pendant la fin de semaine.

Il y en a eu 7 dans l'Ontario, 2 dans le Québec, un en Nouvelle-Écosse et un dans l'île du Prince-Édouard. Quatre personnes sont mortes dans des accidents de la circulation; trois se sont noyées; deux ont été brûlés vives; une a été tuée dans un accident de chasse et une autre a été écrasée sous un arbre.

On trouvera ailleurs la liste des victimes pour la province de Québec, qui sont toutes dans la région de Montréal. Voici quelques détails sur les autres accidents:

Martin Dodge, 6 ans et son frère Gerald, 4 ans, se sont noyés à Camel Chute, dans la Madawaska. M. Adélard St-Denis, 59 ans, est mort dans l'incendie de sa maison à Windsor et Mme Hildegard Schmidt, 29 ans, est morte de la même manière, à Niagara Falls. Des collisions d'automobiles ont provoqué la mort de M. James Ross, 31 ans, à Sarnia et celle de M. Douglas Martin, 23 ans, à Oshawa.

UN CLUB D'ECHECS D'EVEUGLES

A sa réunion du 12 novembre 1949, le club du Mat a célébré son premier anniversaire. Le club d'Echecs est composé d'aveugles et il est le seul club organisé existant au Canada. Son conseil exécutif se compose de M. Charles Naegele, président, M. Jacques Cimon, secrétaire, et Robert Robitaille, instructeur.

Durant l'année 1948-1949, 148 parties ont été jouées et un championnat a été remporté par M. Jacques Cimon. Les réunions du Club ont lieu tous les samedis après-midi dans les salles de l'Association canadienne-française des aveugles, 904 est, rue Beaubien. Le président, M. Charles Naegele invite cordialement tous les joueurs d'échecs aveugles et voyants à leur rendre visite.

Elle présentera un autre rapport d'ici le 15 mai prochain — Neuf conseillers sont dissidents — Il s'agit plutôt d'une "résurrection" que d'une survivance, soutenait M. Guévremont — Les avocats municipaux ne sont pas de cet avis

Le mandat de la Commission municipale d'étude sur les problèmes de la circulation et du transport en commun à Montréal se trouve prolongé pour le moins jusqu'au 15 mai prochain. D'ici cette date, de concert avec le Comité exécutif et le conseil de ville, cet organisme complètera le rapport qu'il a présenté aux conseillers municipaux et dont le public connaît la teneur par les journaux.

La Commission se propose également de déposer devant la Commission Tremblay-Parent-Gendron chargée par le gouvernement provincial de faire enquête sur toute la question des tramways de Montréal et qui doit présenter ses conclusions au gouvernement Duplessis, d'ici le 1er mai 1950.

La Commission des Vingt et Un, par l'entremise de son président, M. J.-O. Asselin, demandait hier au conseil l'autorisation de poursuivre ses travaux. Cette demande était ainsi conçue:

"La Commission doit procéder à son travail avec toute la diligence et la célérité compatibles avec la

nature et l'importance des problèmes confiés à son examen et faire, de temps à autre, des rapports au Conseil de ses conclusions, le premier de ces rapports devant être soumis au plus tard le 1er décembre 1949, d'autres rapports devant être faits, selon que la Commission le jugera nécessaire, le premier de ces rapports devant être soumis au plus tard le 15 mai 1950".

Cet amendement modifiait le règlement qui avait institué la commission. Là-dessus, il s'est élevé un vif débat chez les Cent. L'un d'eux — M. Georges Guévremont — a même soutenu que la commission était bel et bien morte depuis le 1er décembre, date à laquelle elle avait officiellement présenté au conseil le fruit préliminaire de ses recherches. Il s'agirait plutôt d'une "résurrection", au lieu d'une prolongation de mandat.

M. Guévremont. Toutefois, les avocats du contentieux municipal, spécialement consultés, ne partageaient pas l'avis du conseiller de Rosemont; il en était de même de la part du maire Houde qui s'en

tenait à l'opinion des avocats de la Ville.

Quelques membres du conseil, dont M. Marcel Lafaille, s'opposaient à cette vie nouvelle accordée à la Commission Asselin, en soutenant qu'il appartenait aux échevins seuls de prendre des responsabilités en matière de circulation et de transport, et non à des gens choisis à l'extérieur de l'hôtel de ville.

M. Lafaille, pour son compte, aurait préféré que le travail de la Commission fût parachevé par une commission composée exclusivement d'échevins.

Toutefois, on met la question de la survivance de la commission aux voix, à la suite d'une longue discussion et cette survie l'emporte par la majorité de 60 voix, soit par un scrutin de 69 contre 9.

Les neuf dissidents sont: MM. Georges Lalancette, Arthur Tremblay, Georges Guévremont, Adèle Farley, Hervé Brien, Marcel Lafaille, Bruno Lépine, Raoul Gadbois et Pierre Siméoneau.

Voici les noms des membres de la Commission d'étude dont la fonction se trouve indéfiniment prolongée: Le maire Houde, MM. J.-O. Asselin, Gordon Pitts, Emile Gauthier, René Gravel, Walter Hyde, Cecil McDougall, Rodrigue Moore, John-P. Rowat, tous membres du conseil municipal, et MM. Jules Archambault, John-E. Armstrong, Ignace Brouillet, Ernest Cormier, Raymond Dupuis, Roy-H. Foss, J.-E. Gihault, Huet Massue, Henry-W. Morgan, choisis à l'extérieur de l'hôtel de ville, ainsi que MM. Louis-A. Lapointe, Aimé Cousineau et Henri Gibeau, respectivement directeur des services municipaux, directeur du service d'urbanisme, et directeur du service des travaux publics.

Les co-secrétaires sont MM. C. E. Campeau et Gorge-S. Mooney.

La télévision, élément d'importance primordiale d'ici quelques années

Conférence au: Canadian Club — Le succès de la télévision est déjà retentissant

M. John W. Craig, vice-président de l'ACVO Manufacturing Corporation et gérant général de Crosley qui est de passage à Montréal, aujourd'hui, prédit que la télévision deviendra un élément d'importance primordiale dans l'économie politique du pays. Il souhaite que le Canada et les États-Unis encouragent un échange de programmes de télévision.

M. Craig était le conférencier au déjeuner du Canadian Club, de Montréal, à l'hôtel Windsor. Le sujet de sa causerie était la télévision aujourd'hui et demain.

"Bien que la télévision commerciale ne compte encore aux États-Unis que quatre années d'existence, elle remporte déjà un succès retentissant auprès du public, du commerce, des industries, des gouvernements, de la presse et des autres champs d'action.

"Vous serez à même de vous rendre compte prochainement par vous-mêmes de sa grande valeur dans la vie de la nation. Le peuple canadien endossera le pas dans la voie de la télévision comme l'a fait celui des États-Unis et de l'Angleterre.

Parlant de la télévision aux États-Unis, M. Craig dit que ce pays compte à date 95 stations radiophoniques de télévision établies dans 25 villes. Leur réseau mesure plus de 6,000 miles qui relient 25 villes importantes de l'Atlantique à St-Louis. On compte aussi près de 4,000,000 de postes de réception en usage. La fabrication de ces postes de réception marcha à grande allure. Cette année il en aura été construit plus de deux millions et demi, soit le double de l'année précédente. En 1947, la production avait été de 175,000 et en 1948, de 6,500.

L'an dernier, il a été vendu aux États-Unis près de 10,000,000 de postes récepteurs ordinaires, mais au point de vue de la télévision la vente dans ce domaine a été plus profitable aux manufacturiers. Jusqu'ici le peuple américain a investi un milliard de dollars dans l'acquisition de postes de télévision. Ces postes récepteurs ne sont pas les "jouets" des riches. Une enquête a démontré que 75% des postes en usage sont la propriété de gens de la classe moyenne et à faible revenu.

La télévision a nécessité la construction de postes émetteurs. Aussi les 543 postes émetteurs dans 221 localités seraient portés à 2245 dans 1400 localités.

Plus de 150,000 ouvriers trouvent maintenant de l'emploi dans la construction des appareils et plus de cent mille autres sont affectés à différents travaux dans les postes émetteurs.

Les argent investis par les compagnies de télévision n'ont encore rien rapporté, mais c'est là le fardeau des pionniers dans tous les nouveaux champs d'action. Ce n'est pas l'intention non plus de ces compagnies d'arrêter là leurs activités. Au contraire, les stations actuelles ont constamment agrandi leurs champs d'activité. Le nombre de ceux qui veulent se lancer dans les émissions de télévision se fait de plus en plus grand. Le temps est proche où ces compagnies pionnières pourront accuser un surplus.

M. Craig ajouta que l'on pouvait prévoir en 1950 la fabrication de quelque trois millions et demi de postes récepteurs de télévision aux États-Unis. En 1953, ce chiffre se sera accru à 25 millions et le nombre d'auditeurs sera de près de 75 millions.

La télévision procurera du travail à plus d'un million de personnes dans les cinq prochaines années.

Boremovic défendu par un partisan du maréchal Tito

Grapho-analyse du "Devoir"

par Mark Ellery, B.A., C.G.A.

Les personnes qui désirent connaître leur caractère par l'analyse de leur écriture doivent nous envoyer une page écrite de leur main accompagnée de la somme de cinquante sous. Les personnes qui désirent une réponse personnelle et plus élaborée doivent envoyer deux dollars. Les remises se font en bons de poste et non en monnaie. Les lettres doivent être adressées à Grapho-Analyse, "Le Devoir", case postale 300, Place d'Armes, Montréal.

Intus et in cuté — Vous possédez une nature riche d'émotions et d'aptitudes. Vous communiquez intensément à l'âme des choses; vous ressentez vivement les joies comme les peines; vous en conservez longtemps la mémoire; et vous passez aisément d'un état émotif à un autre. Vos sens et leurs exigences jouent un grand rôle en votre vie. Vous êtes capable de vous taire, de garder un secret, et vous montrer discret. Par ailleurs, votre fluidité d'esprit vous confère de fortes aptitudes littéraires, et vous aide à vous exprimer avec facilité, dans un langage coloré par une imagination féconde. Cette dernière vous pousse parfois, aussi, à inventer des raisons d'être blessé. Vous possédez un tempérament fort, impétueux, irascible et tenace. Vous êtes fier et indépendant; souvent emphatique et positif; porté, aussi, à l'entêtement et à la jalousie. Vous avez de l'initiative, un esprit curieux, du discernement et du

Sarajevo, 6 (A.P.) — L'ancien procureur d'Etat durant la guerre, Arson Boremovic, a fait entendre un témoignage sur son procès pour prouver qu'il avait l'approbation des partisans du maréchal Tito dans son travail.

Boremovic est l'un des dix défendeurs accusés de collaboration avec les Allemands durant la guerre et d'espionnage pour le compte de la Russie après la libération.

Branco Jokic, membre du comité judiciaire du mouvement de la libération durant la guerre, a déclaré au tribunal de district qu'il entend la cause de Boremovic, que ce dernier avait consulté en 1944 et lui avait demandé s'il devait accepter sa nomination à la Cour martiale qui devait juger vingt-huit partisans du général Mihailovic. Ces derniers étaient accusés d'avoir complété contre le gouvernement fantoche des Oustachis dans les provinces de Bosnie et d'Herzégovine.

Boremovic a servi de procureur de la couronne à ce procès qui s'est terminé par la condamnation à mort de vingt-quatre des vingt-huit accusés, mais il affirmait qu'il avait reçu la permission des partisans de Tito.

On se rappelle que les groupes de Mihailovic et de Tito, tout en étant opposés, ont combattu le gouvernement fantoche des Oustachis.

sens intuitif et musical. La variété vous plaît; le tangible et le sensible vous attirent. Vous êtes parfois influençable, aussi. Enfin, vous éprouvez le besoin d'acquiescer et de conserver; et vous ne portez guère d'attention aux affaires qui vous semblent peu importantes.

Mark ELLERY.

Appel de l'hôpital St-Luc rejeté par la Cour suprême

Une affaire qui date depuis plusieurs années s'est terminée hier, en Cour suprême. En effet, notre plus haut tribunal a fait droit à la demande de M. Napoléon Beauchamp, architecte de Montréal, contre l'hôpital St-Luc.

M. Beauchamp avait été chargé par la direction de l'hôpital de préparer les plans pour la construction de la maison des infirmières. Après avoir reçu les plans préliminaires, la direction de l'hôpital se dispensait des services de M. Beauchamp. Celui-ci institua alors une action en dommages au montant de \$12,000.

La Cour supérieure rejeta la demande avec dépens. Le demandeur interjeta appel et la Cour cassa le jugement du tribunal de première instance et accorda à l'appelant la somme de \$10,000.

L'hôpital St-Luc porta tout le dossier devant la Cour suprême qui a rendu son arrêt hier et accordé à M. Beauchamp la somme de \$8,000 avec intérêt et tous les dépens des trois cours.

TROP D'IMPORTANCE A BERNONVILLE

Au bureau de l'immigration, division de Montréal, on semble regretter que les journaux accordent trop d'importance au cas du comte de Bernonville. Un officier de ce bureau a déclaré qu'il ne s'agit là que d'un cas, comme il y en a bien d'autres, d'un étranger qui est entré au Canada illégalement. Aussi sympathique que pourrait être ce cas, la loi doit suivre son cours. Le fait que de Bernonville porte un titre de noblesse ne le favorise en aucune façon; à l'immigration tout le monde est traité sur un pied d'égalité.

Comparution d'un maître de poste

Le maître de poste de Westmount a comparu hier après-midi devant le juge Gustave Marin, sous l'accusation d'avoir omis de remettre au ministère des postes la somme de \$2,152.

M. James E. Rooney, 50 ans, a protesté de son innocence. L'enquête préliminaire de l'accusé a été fixée au 13 courant. M. Rooney a été relâché sous deux cautionnements de \$900.

Des gardes armés doivent précéder les trains, en Colombie canadienne

Pour prévenir de nouveaux attentats à la dynamite par les Doukhobors — Mesure exigée par la population loyale

Nelson, 5. (C.P.) — Des gardes armés montés sur des voitures sur rail circulent aujourd'hui en avant de tous les trains qui traversent la région de Kootenay, dans le centre-sud de la Colombie canadienne. On cherche ainsi à préserver les convois de tout dommage possible en cette localité peuplée de factions dissidentes et tumultueuses du groupement Doukhobor. D'autres gardes postés à l'entrée des ponts et à d'autres endroits stratégiques de la région veillent eux aussi à empêcher la répétition des actes de terrorisme commis récemment par certains fanatiques de la secte étrangère.

Cette faction dissidente de la secte Doukhobor, qui compte 5,000 membres dans la région de Krestova, recourt en effet au feu comme au meilleur moyen de chasser et supprimer tout le mal existant en ce monde et le proteste contre un futur troisième conflit mondial. L'enlèvement de gardes pour se protéger contre ces Doukhobors dissidents ne fait que compléter une série de manœuvres ordonnées par les polices provinciale et fédérale. Ottawa, pour sa part, expédie de ce côté un renfort de 10 membres de la gendarmerie royale, comme il a déjà fait il y a deux ans pour les mêmes raisons.

Le réseau du Pacifique Canadien a dû recourir à ces mesures de protection spéciales après que son propre personnel eut joint ses demandes de protection à celles de la population de Nelson, principauté de la région. Les résidents de l'endroit menaçaient pour leur part d'organiser leur service particulier de surveillance armée; et

verres ophtalmiques

Albany PHILIE o.a. assisté optométriste et opticiens diplômés

PLATEAU 5153 LOCAL 330

lunettes

examen de la vue

Dupuis Frères

Un Rye Whisky véritable

Aristocrat Rye Whisky

Distilled, matured and bottled in Bond under Canadian Government Supervision

MELCHERS DISTILLERIES, LIMITED

DISTILLERS SINCE 1868

HEAD OFFICE: MONTREAL CANADA DISTILLERIES: BERTHEVILLE

VIEUX DE 8 ANS

Melchers

Un CADEAU PRATIQUE... DECORATIF POUR LA MENAGERE MODERNE

Chaufferettes électriques

Un cadeau pour le foyer... ces chaufferettes compactes d'une capacité de 920 w. apporteront chaleur et confort à une chambre, sans consommer beaucoup de courant. Prix ord. 4.95. SPECIAL DUPUIS 3.95

LAMPES TORCHERE

Prix ord. 16.50 SPECIAL DUPUIS 13.95

Profitez de ce prix spécial, achetez-en une pour le vivoir, le boudoir. Base tige en métal fini bronze — douille pour ampoule à trois degrés d'éclairage, — grande coupe en verre de fantaisie. Vous aimerez la clarté diffuse qu'elle ajoutera à vos pièces.

Fers électriques

Fabrication canadienne — poids ordinaire. Modèle nickelé avec indicateur de chaleur pour les degrés requis selon les différents tissus. Élément de première qualité garanti pour un an. SPECIAL DUPUIS 3.49

Grille-pain électrique

Modèle entièrement chromé, très moderne. Élément de haute qualité garanti pour 1 an. Panneaux basculants... pour rôtir deux tranches de pain en quelques secondes. SPECIAL DUPUIS 3.49

DUPUIS

RAYMOND DUPUIS, président A.J. DUGAL, v.p. — per. g.